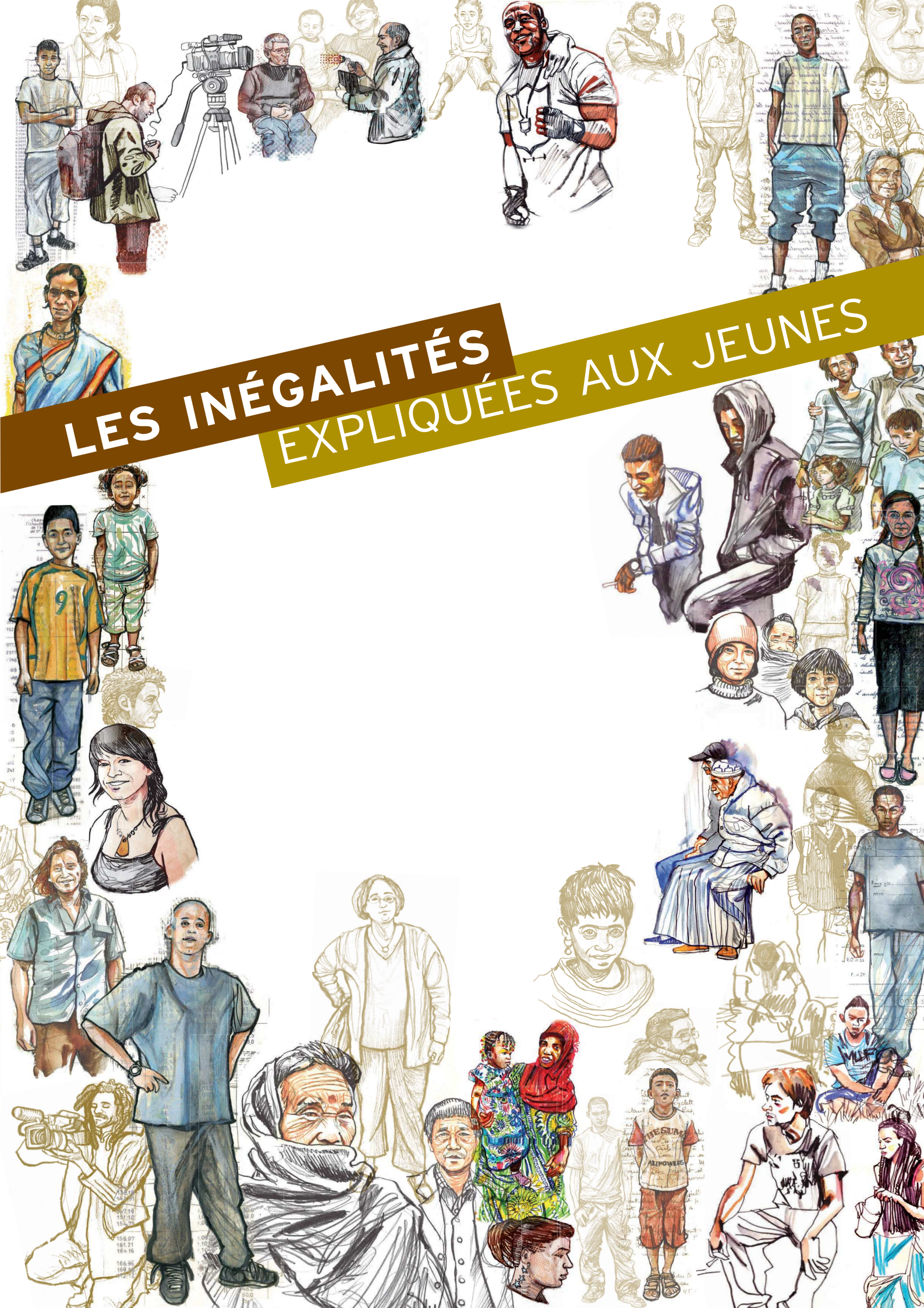




LES INÉGALITÉS EXPLIQUÉES AUX JEUNES



Edito : pourquoi pas vous ?	4	Un toit pour tous	28
Qui sommes-nous ?	6	Jeunes et vieux, deux mondes à part ?	30
C'est quoi une inégalité ?	8	Les étrangers, discriminés ?	32
Choisir son avenir	10	Un jour, un euro	34
L'école, mission égalité ?	12	La faim dans le monde	36
Une femme = un homme ?	14	Quand les enfants se mettent au travail	38
Homo, et alors ?	16	Le Prix « Jeunesse pour l'égalité »	40
Rap = opéra ?	18	Des expositions et des interventions	41
Handicap : un parcours semé d'obstacles	20	Lexique	42
Faut-il être riche pour être bien soigné ?	22	Sources et bibliographie	44
Les Roms, une minorité marginalisée	24	Adresses utiles	46
Salaires, le grand écart	26		

Direction d'ouvrage : Nina Schmidt

Ont contribué à cet ouvrage : Anne Brunner, Morgane Lecomble, Louis Maurin,

Constance Monnier, Bernard Schlemmer, Valérie Schneider

Illustrations : Damien Roudeau, Guillaume Reynard

Conception graphique, maquette : Damien Roudeau

Fabriqué par **Printteam**, groupement d'imprimeurs spécialisés. www.print-team.fr

© Editions Observatoire des inégalités, 2018.

Toute reproduction, même partielle, du contenu est soumise à autorisation.

Toute copie destinée à un usage collectif doit avoir l'accord

du Centre français du droit de copie.



Observatoire des inégalités
4 allée du Plessis 37 000 Tours
02 47 44 63 08
contacts@inegalites.fr
www.inegalites.fr

POURQUOI PAS VOUS ?

C'est l'histoire d'une fille de profs qui sympathise, au collège, avec une fille de chômeurs. La première a de très bonnes notes. La seconde a plus de mal mais ne refuse pas l'aide pour les devoirs de sa nouvelle amie. Les deux jeunes filles s'invitent l'une chez l'autre. La première pénètre enfin dans cet immeuble qui trône au centre de leur quartier et qu'elle sait être habité par des gens bien moins aisés qu'elle. Elle voit vite que la « chambre » de son amie est un minuscule « bureau » sans lit, attenant au salon, sans porte. Elle comprend mieux les allusions aux films du soir de son amie qu'elle envoyait pour avoir le droit de les regarder (elle, elle n'a pas la télé). Difficile de savoir ce que l'autre a dans la tête quand elle pousse la porte du spacieux logement de fonction, une maison, dans lequel son amie vit avec sa mère et sa petite sœur. Sans doute la même curiosité heureuse. Qui ne durera pas. Un jour, la seconde refuse qu'elles se revoient. Pour explication : les services sociaux seraient passés chez elle et sa mère aurait décrété que son amie et sa famille seraient à l'origine de leur venue. Les deux jeunes filles ne se parleront plus. Sans doute chacune blessée. Pour la première, d'être accusée d'un jugement de supériorité et de dénonciation. Pour la seconde, d'être renvoyée à sa condition défavorisée.

Éviter que cette situation se reproduise trop souvent : c'est ce qui m'anime aujourd'hui dans mon travail à l'Observatoire des inégalités, en direction de la jeunesse. C'est ce qui est au cœur de ce livret pédagogique, de ce que vous y lirez. Loin de nous l'idée de vous faire des leçons de morale. Nous souhaitons seulement vous faire prendre conscience des situations opposées qui se jouent tout près de vous, dans une même classe, dans un même quartier, etc. Notre objectif : vous faire comprendre que

certains ont les ressources nécessaires à leur réussite telle que notre société la conçoit (avoir un travail, des diplômes et des responsabilités, un toit, partir en vacances) et que d'autres ne les ont pas. Mais avant de faire la révolution, de renverser ces critères de réussite, nous voulons vous inviter à la compréhension mutuelle. La compréhension de nos différences.

C'est la clé pour mieux saisir ce qui, au-delà de la couleur de notre peau, de notre sexualité, de nos origines, nous lie : l'humanité. Certes, qui s'assemble se ressemble, nous ne pourrions pas lutter contre, mais notre but est bien de développer une ouverture d'esprit. De favoriser une attention portée aux autres. De réduire les incompréhensions pour que, citoyens de demain, vous vous traitiez d'égal à égal. Et enfin, d'éviter le repli, l'enfermement, le fatalisme : à quoi bon ? Le chacun pour soi et le chacun à sa place. Nous ne nions pas le poids de nos origines : nous serions mal placés à l'Observatoire des inégalités pour déclarer que quand on veut, on peut... Et pourtant « pourquoi pas vous » ?

Les inégalités sont aussi dans nos têtes. On peut les mesurer objectivement, par exemple calculer qu'une femme consacre trois heures et demie par jour aux tâches ménagères, qu'un homme deux heures de moins. Que les enfants d'ouvriers sont deux fois moins nombreux que les enfants d'enseignants à obtenir leur bac. Mais ces constats et leur évolution résultent aussi de l'idée que l'on se fait de sa place ou de la place des autres dans notre société.

Nourrissez-vous de cette lecture pour mieux vous connaître, vous et les autres.

Nina Schmidt, fille de profs et responsable du projet « Jeunesse pour l'égalité »

L'HISTOIRE D'UN PROJET

- Ce livret peut s'utiliser individuellement ou en groupe, chez soi ou en classe.
- Chacun peut le lire et faire les jeux seul, avec des amis ou encore des adultes, et échanger ensuite librement sur les thèmes et les questions abordés. Bonne lecture !

Nous avons publié, en 2012, les premières fiches pédagogiques dans une pochette, tirée à 1 500 exemplaires, et déclinée sous forme d'exposition à disposition du public. Nous avons lancé la première édition du **Prix « Jeunesse pour l'égalité »**, concours vidéo ouvert aux 11-18 ans sur le thème des inégalités et discriminations : 200 participants, 60 vidéos reçues. Six films ont été primés, représentatifs de la diversité des thèmes abordés : logement, école, emploi, handicap, femmes-hommes, discriminations. Ce premier succès nous a encouragés à renouveler l'opération en 2014 avec le deuxième Prix « Jeunesse pour l'égalité », concours de communication visuelle (les affiches rentraient en lice) pour les jeunes désormais âgés de 11 à 25 ans. Des soutiens institutionnels se sont engagés à nos côtés (la Commission européenne, la Mairie de Paris et le Commissariat général à l'égalité des territoires), 44 vidéos et 92 affiches nous ont été envoyées, 200 jeunes ont assisté à la remise des prix. Depuis, chaque année, ce concours a lieu avec toujours plus de participants.

Nous avons créé une exposition composée d'une sélection des meilleures affiches du concours, que nous enrichissons avec de nouvelles œuvres

à chaque édition. « L'égalité ? Elle va mâle. », « Mon handicap ? Le regard des autres... », « Ma couleur ne déterminera pas mon avenir », « J'ai deux pères et tous mes repères » : les titres de ces créations donnent un aperçu du regard des jeunes sur la société d'aujourd'hui et ses injustices. Quoi de mieux pour aborder les inégalités avec les jeunes que de partir de leur ressenti ?

Parce qu'au fil des années, des rencontres, des interventions autour du concours, de l'exposition, du site jeunes.inegalites.fr, nous avons pris le pouls des jeunes et de ceux qui les accompagnent et les encadrent, l'Observatoire des inégalités est désormais identifié comme un interlocuteur de la jeunesse, au-delà de la présence de nombreuses de ses publications dans les manuels scolaires. Parce qu'en parallèle, l'apprentissage à la citoyenneté s'est institutionnalisé au travers notamment de l'Enseignement moral et civique au lycée, parce qu'on nous l'a demandé, il nous est apparu évident de poursuivre notre effort de pédagogie en rééditant nos fiches thématiques. Portés par cette légitimité, nous voulons continuer l'aventure avec vous. Il reste du chemin à faire... Il y a encore à informer, à définir, à expliquer pour mieux faire comprendre le phénomène et pour mieux lutter contre les inégalités et les discriminations.





Qui sommes-nous ?

L'Observatoire des inégalités est un organisme indépendant d'information et d'analyse sur les inégalités. Il se fixe trois objectifs :

1. **Dresser un état des lieux** des inégalités le plus complet possible et toujours actualisé.
2. **Diffuser ces informations** et les rendre accessibles au public le plus large possible.
3. **Contribuer à une meilleure compréhension** du phénomène par l'apport de différentes disciplines scientifiques (économie, sociologie, philosophie, histoire, droit, etc.)

Que faisons-nous ?

Depuis 2003, le site internet www.inegalites.fr est devenu la référence en matière d'information et d'analyse sur les inégalités. L'Observatoire des inégalités publie notamment un **Rapport sur les inégalités en France** tous les deux ans.

Son ouvrage « **Que faire contre les inégalités ? 30 experts s'engagent** », paru en juin 2016, réunit les propositions concrètes de chercheurs et de spécialistes pour réduire les inégalités. Les membres de l'Observatoire des inégalités assurent un grand nombre d'interventions publiques et notre structure propose trois journées de formation par an (« Comprendre les inégalités », « Observer les inégalités territoriales », « La jeunesse face aux inégalités ») qui accueillent des acteurs associatifs, des professionnels des collectivités locales ou d'entreprises.

100 % indépendant

L'Observatoire des inégalités est indépendant de toute institution publique, de tout parti politique ou syndicat. Notre état des lieux vise à donner des **clés de compréhension** au grand public. Sans jargon ni parti pris. Chaque citoyen doit être mieux informé sur le sujet pour débattre et agir en toute connaissance de cause.

L'Observatoire des inégalités vit principalement de dons reçus de citoyens sensibilisés à cette question. Ses ressources proviennent également des publications qu'il édite, des formations qu'il dispense et des interventions qu'il réalise. Par ailleurs, il est soutenu par la région Centre-Val de Loire, le magazine Alternatives Économiques, la Macif, la Fondation « Un monde par tous », la Fondation Abbé Pierre et le bureau d'études Compas.

Remerciements

Par son soutien, la région Centre-Val de Loire a permis la réalisation de ce livret pédagogique. L'Observatoire des inégalités remercie chaleureusement Valérie Schneider pour son travail d'édition d'une très grande qualité. La mise en page et les illustrations couleur ont été réalisées par Damien Roudeau, les dessins au trait par Guillaume Reynard. Merci à eux deux d'avoir contribué à cette réédition dans le respect de l'esprit de la première version.

Notre équipe

L'Observatoire des inégalités est composé d'une équipe salariée et d'un ensemble de bénévoles issus d'horizons divers, de sensibilités politiques différentes. Il reçoit le soutien d'un ensemble de chercheurs qui accompagnent ses travaux.

Pour contacter notre siège à Tours :
02 47 44 63 08 / contacts@inegalites.fr
4 allée du Plessis 37000 Tours

Notre antenne en Île-de-France :
Nina Schmidt, responsable du projet « Jeunesse pour l'égalité »
06 38 67 01 09 / contact.idf@inegalites.fr - n.schmidt@inegalites.fr
13 bis rue Alphonse Daudet 75014 Paris

www.inegalites.fr - www.jeunes.inegalites.fr

Facebook : facebook.com/inegalites.fr

Twitter : @Obs_ineg





On parle d'inégalité quand un individu ou une population dispose de certains moyens, a accès à certains biens ou services, à certaines pratiques et que d'autres ne bénéficient pas de ces choses, ou pas autant.

Définir les inégalités dans une société est un exercice complexe et rarement pratiqué. Le dictionnaire Larousse nous dit qu'une inégalité est ce qui n'est pas égal. Et que ce qui est égal est ce qui est uni, de même niveau, « semblable en nature, en quantité, en qualité, en valeur » nous indique encore ce même dictionnaire. Nous voilà bien avancés...

C'EST QUOI UNE INÉGALITÉ ?

À l'Observatoire des inégalités, nous proposons la définition suivante : on peut parler d'inégalité « quand un individu ou une population dispose de certains moyens, a accès à certains biens ou services, à certaines pratiques (loisirs...) et que d'autres ne bénéficient pas de ces choses, ou pas autant. » Que voulons-nous dire ?

Premier point : les inégalités ne peuvent se constituer qu'entre des personnes que l'on peut regrouper, par exemple des groupes d'âge, du même sexe, du même métier...
Deuxième point : les inégalités, c'est beaucoup de choses. On parle d'inégalités de revenus, ou de diplôme, d'inégalités entre le fait de posséder ou non des biens (avoir un logement, une voiture), ou encore d'inégalités d'accès à des services (être bien soigné, aller à l'école, partir en vacances, etc.). Le champ des inégalités est souvent réduit aux revenus alors qu'il est beaucoup plus large. Nous appellerons tout cela des « domaines ».

Si on veut parler d'inégalités, il faut que l'accès aux biens, aux services, aux pratiques puisse se classer, être valorisé de façon hiérarchique, sinon il ne s'agit plus d'inégalités mais de différences. Prenons un exemple : posséder un chat ou un chien. D'accord, pour les adorateurs des chats (ou des chiens), ça fait une grande différence, mais ce n'est pas une « inégalité » - sauf si le chat ou le chien avait en soi une valeur spécifique dans la société dont on parle... Une différence devient une « inégalité » quand ce dont on parle a une valeur et peut être classé.



Des inégalités de « quoi » ?

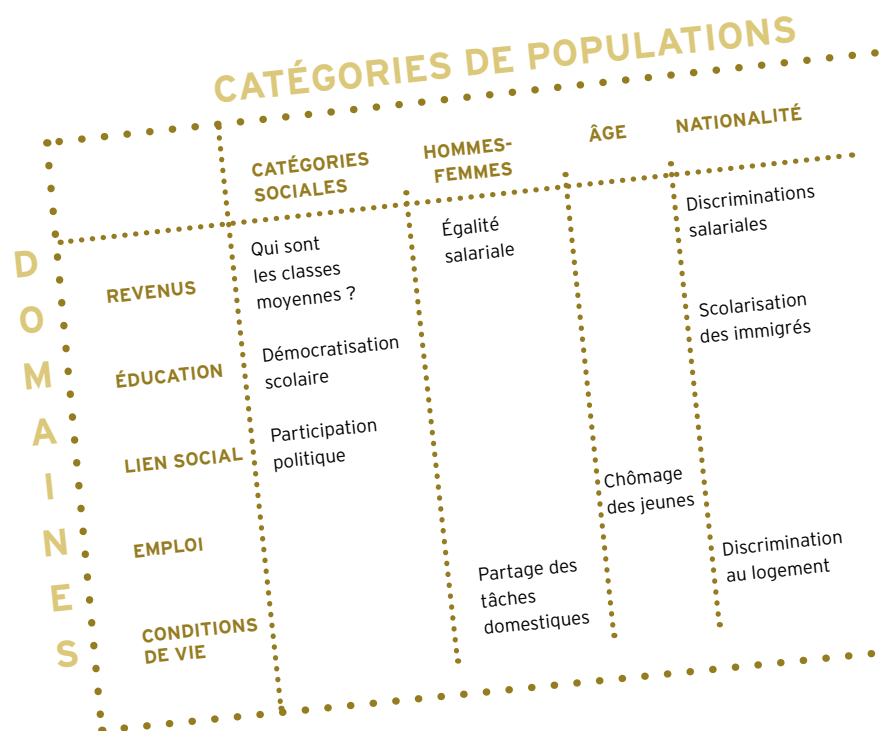
Les inégalités peuvent se décomposer en différents « domaines ». Ces domaines, c'est finalement la façon dont on va décrire la vie en société. Chacun accordera un poids plus ou moins grand à tel ou tel domaine. À l'Observatoire des inégalités, nous avons retenu cinq domaines principaux : « revenus », « éducation », « emploi », « lien social et politique » et « conditions de vie ». À l'intérieur de ces domaines, on trouve des sous-ensembles comme « patrimoine », « logement », « santé », « loisirs »...

Entre qui et qui ?

Pour comprendre les inégalités, il faut croiser ces domaines avec des catégories de population ou des groupes de personnes. À l'Observatoire des inégalités, nous avons retenu quatre grandes catégories : le sexe, l'âge, le milieu social et l'origine ethnique. Ce qui ne nous empêche pas de traiter, mais en tant que sous-ensembles, le handicap ou l'orientation sexuelle par exemple.

Croiser des domaines et des catégories de population

Si on range verticalement les domaines et horizontalement les catégories de population, on obtient ce qu'en mathématiques on appelle une « matrice ». Le travail de l'Observatoire des inégalités consiste, depuis 2003, à croiser des « domaines » (les « quoi ») et des « catégories de population » (les « qui »). Ainsi, on peut observer le taux de chômage (domaine « Emploi ») par âge (une catégorie de population), mais aussi par sexe ou catégorie sociale (deux autres catégories de population).



Nos choix

Nos choix de domaines ou de populations sont totalement arbitraires. Ils reposent sur nos valeurs et ne sont donc pas objectifs. On pourrait prendre d'autres domaines et d'autres catégories de population. Mais nos critères semblent bien résister à la critique : ils sont les mêmes depuis 15 ans !

Inégalités et discriminations, pas tout à fait pareil

Souvent, on confond les discriminations et les inégalités, concepts pourtant différents. Une discrimination, c'est une inégalité interdite par la loi. Toutes les inégalités ne sont pas des discriminations, mais toutes les discriminations représentent une forme d'inégalité. Il est illégal de refuser de louer un appartement à une personne du fait de sa couleur de peau (on a affaire à une discrimination), mais pas parce que ses revenus ne sont pas suffisants (une inégalité). La loi décrit même une longue liste de 25 critères de discriminations : l'âge, le sexe, l'origine, l'état de santé, l'orientation sexuelle, les opinions politiques, etc. La conséquence, c'est que l'on peut être condamné pour discrimination, mais pas pour un traitement inégalitaire. Vous pouvez refuser de louer votre logement à une personne qui ne gagne pas assez, cela n'a rien de répréhensible. On admet que les bailleurs (ceux qui louent) veulent que le locataire puisse payer son logement. Ils sont en droit de trier et d'offrir leur espace à celui qui gagne le plus. Tant pis pour les autres. En quelque sorte, les discriminations constituent l'étage supérieur des inégalités. Elles sont moins répandues parce que nos valeurs font que l'immense majorité de la population n'est pas raciste, sexiste ou au moins respecte la loi

qui interdit les traitements de ce type. Mais les discriminations heurtent très profondément nos valeurs, d'où l'ampleur du débat. Il est beaucoup plus violent de se voir refuser un logement du fait de sa couleur de peau, mais il est beaucoup plus fréquent de se voir refuser un logement parce qu'on n'a pas d'emploi stable.

Dans la pratique, il est compliqué de faire la part des choses entre les discriminations et les inégalités. Les effets se cumulent et sont très difficiles à démêler. Certaines études essaient d'y voir plus clair en isolant l'effet de la discrimination. Par exemple, les femmes sont moins bien payées que les hommes : elles gagnent environ 20 % de moins. Mais si on ne compare que les femmes et les hommes qui travaillent à temps complet, l'écart se réduit. Parce qu'une partie des 20 % s'explique par le fait que les femmes sont plus souvent à temps partiel* que les hommes. Ensuite, parce qu'elles travaillent dans des secteurs (le commerce, le social...) qui rémunèrent moins bien que ceux où les hommes sont les plus nombreux à travailler. On parle vraiment de discrimination quand une femme et un homme ont les mêmes diplômes, les mêmes expériences et surtout les mêmes postes et que les femmes restent quand même moins bien payées.

* Retrouve les définitions des mots portant un * dans le lexique.



Quand on est jeune, en théorie, tout est possible. Et pourtant, devenir ce dont on rêve est parfois compliqué.

« Tel père, tel fils »

Sur 100 fils d'ouvriers, 9 deviennent cadres supérieurs. Sur 100 fils de cadres, 35 deviennent cadres eux aussi*. Les enfants d'ouvriers sont-ils moins doués que les enfants de cadres ?
Sûrement pas ! À la naissance, rien n'est joué.

* Voir les mots fléchés p.27 pour les définitions des catégories socioprofessionnelles.

CHOISIR SON AVENIR

Ce qui joue beaucoup pour réussir à réaliser ses rêves, c'est l'idée qu'on se fait de ce que l'on peut devenir. Si on commence à ne plus rêver, à se dire que « ce n'est pas possible », on ne risque pas d'y arriver. Comme par hasard, ce sont toujours les moins favorisés qui se disent qu'ils n'y arriveront pas, qui se fixent des barrières. A l'opposé, quand ses parents sont déjà allés à l'université, on trouve normal d'y aller.



Tous les jeunes ont-ils les mêmes conditions pour étudier ?

Certains parents n'ont pas les moyens d'aider leurs enfants à faire leurs devoirs en faisant appel à des cours privés. L'avantage des enfants des milieux favorisés, c'est que leurs parents savent ce qu'il faut faire pour réussir, quelle filière il faut choisir, à quel moment, etc. Les plus favorisés ont davantage le réflexe de mobiliser leur réseau, mais ça ne leur est pas réservé : il suffit de penser aux personnes de notre entourage qui peuvent nous aider.

Taffer dur même les dimanches

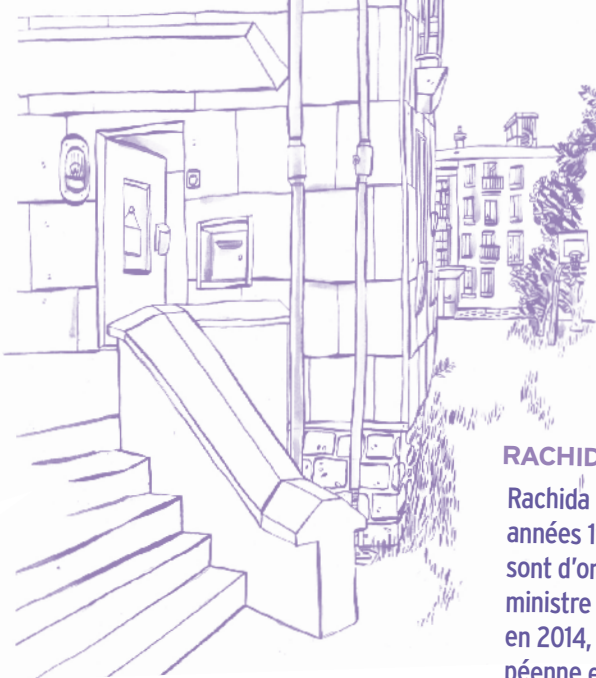
Quand on part du bas, il faut « taffer », prendre l'escalier si on n'a pas accès à l'ascenseur, en faire plus que les autres. Ce n'est pas facile tous les jours. Et on ne devrait pas devoir en passer par là. En même temps, travailler dur permet de montrer à ceux qui vous sous-estiment que vous savez ce que vous voulez et que vous valez mieux que ce qu'ils pensent. Ce n'est pas dit qu'on y arrive du premier coup : on a le droit de recommencer plusieurs fois. Et on n'est pas obligé de savoir ce qu'on veut tout de suite : on peut tester plusieurs voies.

LES IDÉES REÇUES

QUI RASSURENT

- « On a beau faire des études, on trouvera pas de boulot, on va passer notre vie à trimer... »
- « Avoir des bonnes notes, c'est fayoter »
- « Quand on est riche, tout le monde vous envie »
- « Les noirs et les arabes sont tous discriminés à l'embauche »
- « De toute façon, les filles n'accèdent pas aux postes à responsabilité »
- « Les riches ont beaucoup d'argent, mais ils sont malheureux »

Tout ça rassure ceux qui ne réussissent pas et aussi ceux qui réussissent et qui préfèrent que chacun reste à sa place.



SOPRANO « MON EVEREST » (FEAT MARINA KAYE), 2015.
« On m'a dit, on m'a dit petit, réveille-toi t'es un peu trop rêveur / Petit tu as un trop gros appétit la réalité est fade et sans saveur / Oublie tes rêves d'ados, comme tout le monde suis le troupeau / Mais le têtu que j'étais avait de la détermination plein le sac-à-dos / Aucune de leurs dissuasions m'a mis le genou à terre / Aucun médecin au monde ne pouvait soigner ma fièvre / Tout est possible quand tu sais qui tu es / Tout est possible quand t'assumes qui tu es / Aujourd'hui regarde moi contempler mes sacrifices au sommet de mon Everest »

RACHIDA DATI, DÉPUTÉE EUROPÉENNE ET ANCIENNE MINISTRE

Rachida Dati est la fille d'un maçon marocain arrivé en France au début des années 1960. Sa mère était algérienne. C'est la première femme dont les parents sont d'origine maghrébine à devenir ministre. Entre 2007 et 2009, elle a été ministre de la Justice, un des postes les plus importants de l'État. En 2008, puis en 2014, elle est élue maire du 7e arrondissement de Paris, puis députée européenne en 2009 et réélue en 2014. Mais ce type de parcours reste bien rare.

À l'école, comment faire quand ça bloque ?

N'importe qui peut un jour se sentir « largué » en classe, qu'il s'agisse d'une matière en particulier ou bien de l'ensemble de sa scolarité. Il faut essayer d'appeler à l'aide dès que l'on sent que l'on commence à décrocher pour éviter de se laisser submerger. Si on est vraiment dépassé, il est toujours possible de faire le point. Aucun échec n'est jamais définitif. Quelques petits conseils...

- Ne pas se braquer. Les erreurs souvent faites sont de tout prendre sur soi, de se sentir nul, de tout reporter sur les autres ou de se sentir victime. Dans un échec, il y a des responsabilités multiples, et puis le hasard joue aussi.
- Prendre du temps pour réfléchir : dans la vie en général, quelles sont mes faiblesses ? Quels sont mes points forts ? Qu'est-ce que je pourrais changer ou améliorer ?
- Demander de l'aide à ses professeurs, un grand nombre sont prêts à aider, même ceux que l'on n'apprécie pas particulièrement ! On l'a souvent entendu mais « ils ne peuvent pas deviner » quand un élève ne comprend pas. N'hésitez pas à poser vos questions en classe.
- Pour s'orienter, on peut trouver de l'aide dans les centres d'information et d'orientation (CIO), sur Internet, auprès des associations de quartier. Et discuter de tout ça avec sa famille, ses amis, des amis d'amis...
- Des problèmes financiers ? Qu'on soit au collège, au lycée ou en études supérieures, il existe des bourses sociales afin de poursuivre ses études plus sereinement. Après le baccalauréat, les CROUS* accordent des bourses sur critères sociaux. D'autres aides existent. Le mieux est donc d'en parler à l'assistant social de ton établissement.



Réussir, comment ?

En attendant, travailler à l'école est ce qui permet d'avoir des diplômes, et plus tard un métier. Avec un salaire, et encore plus s'il est bon, il est plus facile de bien se loger ou de se faire plaisir par exemple. Quand le chômage et la pauvreté augmentent, la peur de perdre son emploi fait que l'on n'ose plus rien dire. On se dit qu'on n'est pas si mal là où on est et on n'en demande pas plus. C'est vrai que les inégalités existent, mais attention à ne pas les utiliser comme prétexte.

Réussir, c'est quoi ?

La plupart du temps, on entend par « réussir » le fait de gagner beaucoup d'argent. On n'est pas tous obligés de vouloir devenir cadre dirigeant et de gagner 5 000 ou 10 000 € par mois, surtout si c'est à la condition de sacrifier au travail le temps passé avec sa famille ou ses amis. Réussir, c'est faire ce qui nous rend heureux, trouver sa voie.

L'école permet à tous de réussir.
Encore faut-il en connaître les codes.

L'école, c'est pour tous

Assurer l'accès de tous au savoir est l'une des missions fondamentales de la République. C'est le rôle de l'école qui permet à tous de mieux comprendre le monde, de connaître ses droits pour mieux les faire respecter et d'acquérir des savoirs et des savoir-faire.

En théorie, chaque enfant devrait pouvoir faire les études qu'il souhaite à condition qu'il s'en donne les moyens.

En pratique, tous les enfants ne sont pas tout à fait égaux. 90 % des enfants d'enseignants observés en sixième en 1995 ont obtenu le bac sept années plus tard en moyenne, contre 40 % des enfants d'ouvriers non qualifiés.

De même, ces derniers ne représentent que 7 % des inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles alors que les enfants de cadres supérieurs constituent la moitié de ces élèves.

L'ÉCOLE MISSION ÉGALITÉ ?

D'OÙ VIENNENT CES ÉCARTS ?

Les conditions de vie

Ne pas avoir d'espace à soi pour faire ses devoirs, cela se ressent sur les résultats à l'école. Il n'est pas toujours possible dans ces conditions de revoir ses leçons et de les mémoriser. Les enfants n'ont pas tous des livres à la maison et ils ne vont pas tous non plus au musée. Beaucoup de familles n'ont pas les moyens de payer à leurs enfants des cours privés en parallèle de l'école pour mettre toutes les chances de leur côté ou de prendre en charge des études longues dans l'enseignement supérieur.

Les problèmes personnels

On peut aussi avoir des difficultés relationnelles avec des professeurs, des camarades ou avec sa famille. La vie est faite de conflits plus ou moins importants et, quand on est jeune, on ne maîtrise pas toujours bien la façon de les régler. Quand on est adolescent, on se cherche, on se pose beaucoup de questions et cela peut avoir des conséquences dans le travail scolaire. Il ne faut pas sous-estimer ces difficultés : en parler à des amis, à sa famille et même à un psychologue, c'est déjà commencer à résoudre le problème.

Tous les parents n'ont pas la capacité de comprendre et d'expliquer à leurs enfants ce que demandent les professeurs : revoir ce qui a été vu à l'école ou comprendre comment fonctionne l'école, pour bien s'orienter par exemple. Au collège ou au lycée, la plupart des parents ne sont pas capables d'aider leurs enfants à faire leurs devoirs qui deviennent trop complexes.

L'aide des parents

PAS SIMPLE POUR LES ÉTRANGERS

Quand on n'est pas né en France, et que ses parents ne parlent pas français, c'est plus difficile. Mais on s'habitue vite quand on est jeune. Ce n'est pas la nationalité qui fait la différence, mais le revenu des parents et leurs diplômes (> voir p.33).

LES FILLES RÉUSSISSENT MIEUX QUE LES GARÇONS ?

À la naissance, ni les filles ni les garçons ne sont plus doués que les autres pour réussir. Pourtant à l'école, les filles obtiennent davantage de diplômes que les garçons, en moyenne. Ce ne sont pourtant généralement pas les femmes qui ont les postes les plus hauts placés une fois dans le monde du travail (> voir page 14).

Pour réussir, il faut avoir confiance en soi

Ce n'est pas parce que ses parents sont pauvres qu'on échouera à l'école ou parce que ses parents sont riches qu'on réussira. C'est vrai, l'école française reste très classique et tend à favoriser les milieux déjà favorisés. C'est vrai aussi que tout le monde n'a pas les mêmes conditions de vie. Mais il n'existe pas de « mécanique » de l'échec ou de la réussite. Certains élèves ne réussissent pas car ils s'imaginent qu'ils ne sont pas faits pour les études et abandonnent ou n'osent pas se diriger vers des filières « prestigieuses ». Or la

plupart du temps, il s'agit soit d'un problème de confiance en soi, soit d'un problème lié aux méthodes d'apprentissage.

L'influence des autres compte aussi beaucoup : il arrive qu'on choisisse une filière pour faire comme tout le monde, pour faire plaisir à ses proches... C'est le meilleur moyen d'échouer ! Bien sûr, s'imaginer dans une filière plus valorisée est plus facile pour ceux dont les parents ont fait des études, car ils connaissent mieux le système. Pour les autres, il faut travailler davantage et avoir confiance en ses capacités.

Comment obtenir un coup de pouce ?

Pour réussir à l'école, on n'est pas tout seul. Si on sent qu'on n'y arrive pas, il faut appeler à l'aide. Ça peut arriver à tout le monde, et même aux plus savants, de ne rien comprendre, c'est normal !

Les connaissances : une tante, un grand frère, une cousine, un voisin de palier... on peut leur demander de l'aide. Beaucoup d'adultes aiment rendre service si on leur demande.

À l'école : on peut solliciter, suivant les cas, les professeurs, les conseillers d'orientation, les surveillants. Aider les élèves fait partie de leur fonction.

Les copains : travailler en groupe peut être positif. Chacun a ses matières préférées et conseille les autres dans ce qu'il réussit le mieux.

Les associations : il faut se renseigner car certaines associations sont là pour aider les jeunes : associations de quartier, Afev...



L'AFEV, ASSOCIATION DE LA FONDATION ÉTUDIANTE

POUR LA VILLE

Depuis 1992, l'Afev permet aux jeunes des quartiers défavorisés d'être accompagnés dans leur scolarité par des étudiants bénévoles. Ils les aident dans leurs devoirs mais aussi pour l'orientation, leur font par exemple visiter l'université, et les emmènent au musée, au théâtre...



Dans la loi, hommes et femmes sont égaux.

Enquête à l'école, au travail, en politique et à la maison.

A l'école, les filles, têtes de classe ?

Les filles ont en général de meilleures notes que les garçons. En primaire comme au collège, elles sont aussi bonnes que leurs camarades masculins en mathématiques. Elles obtiennent plus souvent le bac et sont plus nombreuses à l'université. Pourtant, les garçons sont majoritaires dans les filières scientifiques au lycée, ils décrochent davantage le bac S et sont plus présents ensuite dans les écoles qui mènent aux emplois les plus valorisés et les mieux rémunérés.

**UNE FEMME
= UN HOMME ?**

Au travail, les femmes restent moins bien payées

À la fin des années 1960, le salaire des femmes représentait les deux tiers de celui des hommes. L'écart s'est beaucoup réduit dans les années 1970 et 1980, mais, depuis les années 1990, il n'y a plus d'évolution. Tous temps de travail confondus (emplois à temps complet et à temps partiel*), les salaires des femmes sont équivalents en moyenne à 75 % des salaires des hommes. Les femmes touchent donc 25 % de moins que les hommes. L'écart se réduit à 16 % quand on ne prend en compte que les emplois à temps complet. Cette différence s'explique notamment parce que les femmes sont plus nombreuses à travailler à temps partiel et dans des secteurs moins bien rémunérés. Les femmes ne réussissent pas moins que les hommes dans certaines carrières, et les hommes ne réussissent pas plus que les femmes dans d'autres. Le problème, c'est plutôt que les femmes et les hommes n'accèdent pas aux mêmes carrières.



L'école, confortée par les représentations stéréotypées des rôles attribués à la femme et à l'homme qui peuplent notre quotidien, encourage peu les garçons à s'orienter vers les écoles d'infirmiers et les filles vers les écoles d'ingénieurs*, par exemple.

Aujourd'hui, les femmes ne représentent que 7 % des pilotes de ligne professionnels. Il y a encore du chemin à faire.

Pas nombreuses au sommet de la hiérarchie

Une entreprise du privé sur cinq, comptant entre 5 et 19 salariés, est dirigée par une femme. Pour les entreprises de plus de 50 salariés, c'est moins d'une sur sept ! Deux ingénieurs sur dix sont des femmes. Dans le secteur public, c'est pareil : actuellement la France ne compte par exemple que 27 préfètes sur 130 préfets et 29 ambassadrices sur 192 ambassadeurs.

ALLER VERS L'ÉGALITÉ EN POLITIQUE

En politique, on progresse légèrement : quatre députés* et trois sénateurs* sur dix sont des femmes. Mais pour les maires, c'est seulement une sur sept et les femmes ne dirigent que six des plus grandes villes de France. En 2012, le Premier ministre Jean-Marc Ayrault a constitué le premier gouvernement paritaire* en France, dans l'histoire de la République. La situation des femmes en politique progresse même si les hommes restent globalement majoritaires aux postes à responsabilités.

Inégaux ou différents ?

D'où viennent ces écarts ? À la naissance, une fille n'est pas davantage capable qu'un garçon de passer la serpillère, et un garçon n'est pas plus doué pour piloter un avion qu'une fille. Il existe des différences, physiques notamment : hommes et femmes n'ont pas la même musculature par exemple. Et encore il y a des filles costaudes et des hommes chétifs. Aujourd'hui, les métiers où la force physique compte sont de moins en moins nombreux. Cette différence physique devrait donc avoir moins d'impact sur la répartition des emplois entre les femmes et les hommes. Pourtant, les femmes sont encore minoritaires dans de nombreux secteurs. Et bizarrement, à la maison, ce sont les femmes - censées être moins fortes - qui font les tâches les plus fatigantes.

À LA MAISON

Les femmes consacrent en moyenne 4h par jour aux tâches ménagères. Les hommes : 2h30. Les hommes font le plus souvent ce qui est visible : la cuisine pour les invités, le jardinage, le bricolage. Et les femmes font les activités qui ne se voient pas et qui doivent être recommencées régulièrement : les repas de tous les jours, la vaisselle, les lessives, s'occuper des enfants. Quand des parents se séparent, les pères sont bien obligés de tout faire, et ils s'en sortent ! Les choses changent bien sûr. Mais pas bien vite : en dix ans, les hommes ont augmenté d'une minute seulement leur temps consacré au ménage !



Tout petit déjà...

Les filles et les garçons ne sont pas élevés de la même façon. Même avec les bébés, les parents n'ont pas la même attitude avec une petite fille ou un petit garçon. Plus tard, la société apprend aux filles à devenir des filles et aux garçons à devenir des garçons : c'est ce qu'on appelle « le genre ». Dans les livres pour enfants, ceux qui commandent

sont presque toujours des garçons. Les filles qui aiment les jeux de garçons et les garçons qui aiment les jeux de filles ne sont souvent pas bien vus. Dans le monde du travail, on retrouve surtout des femmes dans la communication, l'enseignement, le social : là où on s'occupe des autres. Comme on trouve normal que les femmes s'occupent des enfants.

L'égalité des droits des femmes et des hommes est aujourd'hui inscrite dans la loi. Ça n'a pas toujours été le cas. Pourtant, les inégalités entre les femmes et les hommes persistent.

MERCI LA LOI !



1804 : dans le Code Civil*, il est écrit que

« la femme doit obéissance à son mari »

1808 : création du baccalauréat réservé aux garçons

1861 : accès au baccalauréat pour les filles

1907 : les femmes ont le droit de percevoir leur salaire

1924 : programmes des baccalauréats identiques pour les garçons et les filles

1944 : les femmes obtiennent le droit de voter en France

1965 : les femmes ont le droit d'ouvrir un compte en banque sans l'accord de leur mari et peuvent travailler sans l'autorisation de leur père ou de leur mari

1983 : adoption de la loi sur l'égalité des salaires entre hommes et femmes

1999 : amendement de la Constitution* de la Vème République : la loi « favorise l'égal accès des hommes et des femmes aux mandats électoraux et aux fonctions électives »

2000 : loi sur la parité, qui oblige les partis politiques à inscrire autant de femmes que d'hommes sur les listes de candidats aux élections municipales, régionales, sénatoriales et européennes

2011 : adoption de la loi qui prévoit l'instauration de quotas de femmes dans les instances dirigeantes et les conseils d'administration des grandes entreprises

2014 : adoption de la loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes qui vise à combattre les inégalités entre hommes et femmes dans les sphères privée, professionnelle et publique.

Hétérosexuels et homosexuels :
une lente évolution vers l'égalité.

Être homo, c'est quoi ?

Être homosexuel, c'est se sentir affectivement et sexuellement attiré par des personnes du même sexe que le sien. Être hétérosexuel, c'est être attiré par des personnes de l'autre sexe. On dit qu'une personne est bisexuelle quand elle a des relations avec des personnes des deux sexes.

Si la plupart des personnes découvrent leur homosexualité ou leur bisexualité pendant l'adolescence ou l'enfance, ce n'est pas le cas de tout le monde : certaines la découvrent plus tard dans leur vie. Comment sait-on si on est homo ? Il n'y a pas de test, c'est essentiellement une histoire d'amour ! Un jour, on se rend compte qu'on est vraiment amoureux d'une personne de même sexe.

Combien d'homosexuels en France ?

Environ 4 % des hommes et des femmes déclarent avoir eu une expérience homosexuelle au cours de leur vie. Selon l'Insee, 200 000 personnes sont en couple avec une personne du même sexe, ce qui représente 0,6 % des personnes en couple de plus de 18 ans. Ils sont sans doute plus nombreux en réalité, mais il n'est toujours pas si facile de déclarer son homosexualité, même de façon anonyme.

Le droit d'être homosexuel

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) n'a supprimé l'homosexualité de la liste internationale des maladies mentales qu'en 1990. Selon l'Association internationale des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, trans et intersexes (Ilga), 71 pays sur 193 condamnent encore aujourd'hui les relations homosexuelles par des peines de prison, des travaux forcés ou encore par la torture. Dans treize pays, l'homosexualité est même encore passible de la peine de mort. À l'inverse, de nombreux pays ont adopté des textes de loi qui protègent des discriminations en raison de l'orientation sexuelle. 22 pays ont légalisé le mariage des couples homosexuels.

LE MARIAGE HOMOSEXUEL : PAS ENCORE UNE ÉVIDENCE

Le pacte civil de solidarité (Pacs), instauré en 1999 en France, permet à deux personnes de même sexe qui vivent ensemble d'avoir davantage de droits : ils peuvent par exemple poser leurs congés à la même période et payer des impôts ensemble. La loi sur le « mariage pour tous » du 17 mai 2013 va plus loin en donnant la possibilité aux couples de même sexe de se marier et également d'adopter des enfants ensemble. Dans le monde, le premier mariage homosexuel a été célébré le 1er avril 2001 aux Pays-Bas. Les États-Unis d'Amérique l'ont étendu à tous les États en 2015. À l'échelle européenne, l'Allemagne l'autorise seulement depuis 2017, quatre ans après la France.

L'homophobie au jour le jour

L'homophobie désigne les manifestations de mépris, de rejet ou de haine envers des personnes, des pratiques ou des représentations homosexuelles ou supposées l'être. Est homophobe toute organisation ou individu rejetant l'homosexualité et les homosexuels et qui ne leur reconnaît pas les mêmes droits qu'aux hétérosexuels, selon la définition de l'association SOS Homophobie qui lutte contre les discriminations et les agressions à caractère homophobe et transphobe*.

Le logement

Certains propriétaires refusent de louer leur appartement à des couples homosexuels. Cette discrimination est punie de trois ans d'emprisonnement et d'une amende qui peut aller jusqu'à 45 000 euros. Mais le besoin ou l'envie de trouver un logement l'emporte bien souvent sur les poursuites judiciaires à engager. Les homosexuels sont alors obligés de cacher la vérité et de vivre dans le secret.

La famille

Les homosexuels sont également confrontés à des conflits avec leur famille ou avec leur voisinage. Affirmer son homosexualité devient plus difficile encore quand ceux qui sont censés être les plus proches de vous la rejettent.

Le sport

Des supporters aux entraîneurs en passant par les sportifs eux-mêmes, les insultes revêtent parfois un caractère sexiste et homophobe. Notamment parce que la performance est associée à la virilité et à l'hétérosexualité. On considère trop souvent que les homosexuels sont ceux qui pratiquent un sport dit « réservé » à l'autre sexe (danseur pour un homme ou boxeuse pour une femme, par exemple).

Le travail

L'homosexualité, si elle est connue, peut freiner l'accès à certains emplois, à des postes de direction, ou dans des secteurs où il y a beaucoup d'hommes, comme la police, le bâtiment, etc. Ceux qui ne rentrent pas dans les cases « métiers, sports et qualités de garçons », comme la brutalité, la virilité ou « métiers, sports et qualités de filles », comme la douceur, la grâce peuvent se sentir en décalage par rapport à ce que la société attend d'eux.

L'HOMOSEXUALITÉ MIEUX ACCEPTÉE ?

Toutes les enquêtes le montrent : le fait que deux personnes de même sexe s'aiment et vivent ensemble est de mieux en mieux accepté. En 2016, 59 % des Français étaient favorables à ce que les couples homosexuels puissent adopter un enfant. Cela fait tout de même deux Français sur cinq qui n'y sont pas favorables. Ceux qui l'acceptent le moins sont plutôt des personnes plus âgées, qui n'ont pas eu l'habitude de parler du sujet, qui ne connaissent pas de personnes homosexuelles.



Trop d'agressions

Depuis 2003, la loi française punit, par des amendes et des peines d'emprisonnement, les agressions et les insultes à caractère homophobe. Pourtant, les discriminations persistent. Il y a encore des violences physiques envers les homosexuels. Mais ce qui revient le plus, c'est l'ignorance et aussi les mauvaises blagues, les allusions, les remarques, par exemple sur la tenue vestimentaire ou les comportements. La plupart de ces actes ont lieu sur Internet, au sein de la famille et de l'entourage proche, dans l'espace public ainsi qu'au travail.

SOS HOMOPHOBIE

SOS Homophobie est une association qui lutte contre les discriminations* et les agressions faites aux homosexuels. 51 % des gens qui appellent témoignent d'insultes. 19 % témoignent de harcèlement et 13 % d'agressions physiques. La moitié ont lieu dans l'espace public. Tu peux contacter SOS Homophobie au numéro vert 0810 108 135.

Des changements lents mais bien réels

Influencée par l'histoire liée à la religion, la norme dans notre société est toujours l'hétérosexualité. Certaines religions considèrent que la sexualité sert avant tout à avoir des enfants pour que l'espèce humaine continue d'exister. L'union de deux personnes du même sexe, ne permettant pas d'avoir des enfants, est encore trop souvent mal perçue. Un jour viendra, sans doute, où l'homosexualité passera inaperçue. Où deux hommes ou deux femmes pourront, comme les autres, se promener en se tenant par la main ou s'embrasser, parler à tout le monde de leur couple sans que personne ne le remarque.



Tout le monde ne va pas au théâtre : choix ou contrainte ? Profils de publics différents.

Mozart, c'est mieux qu'Orelsan ?

Quand on parle de la Culture avec un grand C, on parle souvent de musique classique, de peinture, de théâtre... Certains pensent que tout se vaut : *un tag ou un tableau de Picasso, Mozart ou Orelsan, quelle différence ?* D'autres pensent qu'il existe des formes d'art supérieures à d'autres. On ne peut pas faire comme si tout était pareil. Dire que tout se vaut, c'est empêcher de rendre accessibles à tous les œuvres les plus difficiles.

RAP = OPÉRA ?

DIS-MOI QUI TU ES, JE TE DIRAI QUELLE EST TA CULTURE

Selon son âge, son lieu d'habitation ou son milieu social, on n'a pas les mêmes pratiques culturelles.

L'ÂGE

Les jeunes sont les premiers à communiquer sur les réseaux sociaux sur Internet, à télécharger des films, à aller au cinéma, à écouter les dernières sorties musicales. Par contre, les plus âgés sont plus nombreux à aller au musée ou au théâtre.

LÀ OÙ ON HABITE

On dispose d'une offre plus variée et plus importante quand on habite dans une grande ville. Les bibliothèques, les événements culturels (expositions, concerts, pièces de théâtre) sont plus rares quand on habite à la campagne.

LE REVENU

Le prix peut freiner l'accès à la culture : 82 % des personnes ayant de hauts revenus (supérieurs à 3 000 euros par mois) ont visité au moins une fois dans l'année une exposition, un musée ou un site du patrimoine, contre 49 % des bas revenus (moins de 1 200 euros mensuels). Les loisirs aussi coûtent cher : tout le monde n'a pas les moyens de pratiquer l'équitation par exemple.

LE DIPLÔME ET LE MILIEU SOCIAL

Les loisirs les plus chics ne sont pas toujours les plus chers : une place d'opéra peut coûter moins cher qu'une place de concert. Mais si on n'a pas appris à connaître l'opéra, il peut être difficile à apprécier.

LES PARENTS

Dans une famille, des habitudes se transmettent des parents aux enfants. Mais ce n'est pas mécanique : l'école, les amis, les collègues de bureau peuvent nous conduire à pratiquer d'autres activités.



En même temps, faire croire qu'il existe une hiérarchie unique et reconnue des différentes formes d'art, c'est risquer de mettre en bas de l'échelle certaines formes de créations qui ne sont pas dites « savantes ». En plus, le statut des œuvres évolue : au début du 20^{ème} siècle, le jazz était la musique populaire des noirs américains, maintenant, il appartient à la culture classique. Ou encore, les tags sont de plus en plus exposés dans les musées alors qu'on les trouvait essentiellement sur les murs des villes...

Si la culture ne vient pas à moi...

À l'école, l'enseignement de l'art n'occupe qu'une petite place dans les emplois du temps. Ceux qui dirigent les opéras, les écoles de musique ou de théâtre ne se préoccupent pas toujours de démocratiser leur public. Pourtant, une grande partie du prix des places de ces structures est subventionnée*, et donc payée par tous, par le biais des impôts*. Des efforts restent à faire pour que tout le monde puisse avoir accès aux musées ou aux expositions, tout au long de l'année, au-delà de la gratuité des deux journées annuelles consacrées au patrimoine. Un peu de curiosité, associée au plaisir, permet de s'ouvrir à de nouvelles formes d'art.

...j'irai à elle !

① Être curieux

Toujours rester dans un style de musique ou de film, c'est facile parce qu'on est en terrain connu mais c'est se priver du reste. Et si on essayait de comprendre des choses qui nous paraissent un peu plus difficiles d'accès ou que l'on n'a pas l'habitude de voir ?

② Ne pas s'ennuyer

La culture, les loisirs, c'est aussi du plaisir. Pas besoin forcément de s'imposer la lecture de livres ennuyeux, la visite de musées ou l'écoute d'opéras assommants pour se cultiver.

③ Ouvrir des portes

Ne restons pas à la porte des théâtres et des musées : c'est en testant de nouveaux mondes qu'on peut avoir de bonnes surprises.

④ Se faire accompagner

Les parents, la famille, un ami, un enseignant, notamment, peuvent nous aider à mieux comprendre les œuvres d'art et à oser telle ou telle activité culturelle.

Quizz

QUE FONT LES FRANÇAIS

DE LEUR TEMPS LIBRE ?

- ① Quelle proportion de personnes disent regarder tous les jours ou presque la télévision ?
● 13 % ● 87 % ● 56 % ● 99 %
- ② Quelle part de la population va au cinéma au moins une fois par an ?
● 24 % ● 78 % ● 57 % ● 10 %
- ③ Au théâtre ?
● 19 % ● 50 % ● 2 % ● 66 %
- ④ Au musée ou voir une exposition ?
● 16 % ● 77 % ● 48 % ● 33 %
- ⑤ Assister à un concert ou à un spectacle ?
● 62 % ● 89 % ● 32 % ● 25 %
- ⑥ Quelle part de la population fait du dessin ?
● 36 % ● 14 % ● 22 % ● 7 %
- ⑦ Joue d'un instrument de musique ?
● 14 % ● 49 % ● 2 % ● 54 %
- ⑧ Combien de personnes déclarent pratiquer un sport au moins une fois par semaine ?
● 95 % ● 51 % ● 23 % ● 65 %
- ⑨ Combien déclarent lire un livre au moins une fois par an ?
● 18 % ● 43 % ● 70 % ● 62 %

Réponses ① 87 % ② 78 % ③ 50 % ④ 77 % ⑤ 89 % ⑥ 14 % ⑦ 49 % ⑧ 51 % ⑨ 43 %
① 13 % ② 10 % ③ 2 % ④ 33 % ⑤ 25 % ⑥ 7 % ⑦ 2 % ⑧ 65 % ⑨ 62 %



La télévision arrive en première position. Allumer la télévision en rentrant chez soi est devenu un automatisme. Mais le cinéma reste bien placé. Le nombre de gens allant au théâtre a doublé depuis le début des années 1980.



En France, on compte 5,7 millions de personnes handicapées parmi la population des 15-64 ans.
Détour par des vies pas comme les autres.

Qui est concerné ?

Lorsqu'on parle de handicap, on pense la plupart du temps aux personnes en fauteuil roulant (handicap moteur), mais elles ne représentent qu'une petite minorité des personnes handicapées. Déficit de vision ou d'audition, difficulté mentale, maladie chronique, il existe un très grand nombre de formes de handicaps et 80 % ne se voient pas forcément physiquement.

HANDICAP

UN PARCOURS SEMÉ D'OBSTACLES

Une partie des personnes handicapées le sont depuis la naissance (7 500 enfants chaque année, 1 % d'une génération), parce que leur patrimoine génétique* est très légèrement différent de celui des « valides ».

Pour d'autres, le handicap fait suite à un accident grave, notamment de la route. Il peut aussi être le résultat d'une maladie grave, qui laisse des séquelles, comme un accident vasculaire cérébral. Enfin, le corps s'use au fil du temps et réduit les capacités motrices des personnes qui avancent en âge.

En France, environ 2,7 millions de personnes âgées de 15 à 64 ans sont reconnues comme « personne handicapée » par l'administration. Si on élargit la définition du handicap au fait de souffrir d'une maladie chronique invalidante au quotidien ainsi qu'aux accidents graves du travail, ce sont 5,7 millions de personnes que l'on considère touchées par le handicap.



Merci la loi !

L'Etat veille par des lois à ce que les personnes handicapées aient les mêmes droits que les autres. Parmi les lois récentes, on peut citer :

- La loi du 10 juillet 1987 qui oblige les entreprises d'au moins 20 salariés à employer au moins 6 % de handicapés parmi leur personnel.
- La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation de la citoyenneté des personnes handicapées, qui prévoit entre autres de financer la création de plusieurs milliers de places en institutions spécialisées, des aménagements pour rendre accessibles les bâtiments et les transports en commun aux personnes handicapées, ainsi que le versement d'aides financières pour l'équipement d'un logement, l'achat d'un fauteuil roulant ou encore l'emploi d'une aide à domicile. Ce texte établit aussi comme règle la scolarisation des élèves en situation de handicap dans des classes « ordinaires ».

COMMENT EST-ON RECONNU COMME HANDICAPÉ ?

Les personnes handicapées doivent faire une demande auprès de l'une des Maisons départementales des personnes handicapées* qui dresse un bilan et établit un « plan personnalisé de compensation ». Ce plan propose des aides et des services aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins, par exemple pour aménager leur logement, trouver du travail, etc.

Au travail

Sur les 2,7 millions de personnes en situation de handicap en âge de travailler, seulement un million travaille. Les entreprises sont nombreuses à préférer payer une amende, plutôt que de remplir le quota légal des 6 % de handicapés dans leurs effectifs. Certaines tâches ne peuvent pas être accomplies par des personnes en situation de handicap, mais on les refuse aussi pour certains emplois qu'elles pourraient occuper dans les secteurs du commerce, de l'administration, des transports, de l'éducation, de la santé et de l'action sociale, etc. Les personnes qui souffrent de handicap sont deux fois plus nombreuses à être au chômage que le reste de la population : environ 19 % contre 10 % en moyenne. Par ailleurs, pour celles et ceux qui occupent un emploi, ils sont le plus souvent employés dans les postes les moins qualifiés : ainsi 31 % sont ouvriers et 35 % sont employés alors que les chiffres pour l'ensemble de la population sont de 20 % et de 28 %.

300 000 ENFANTS HANDICAPÉS VONT À L'ÉCOLE

Un peu moins de 300 000 enfants en situation de handicap sont scolarisés dans les écoles et établissements publics et privés relevant du ministère de l'Éducation nationale. Selon leur handicap, ces derniers ont besoin de matériel particulier (comme des manuels en braille* pour les non-voyants), d'aménagements adaptés (ascenseurs, plans inclinés pour celles et ceux en fauteuils roulants) ou encore de personnes qui les aident à écrire et à traduire les cours en langue des signes* par exemple. Toutes les écoles ne sont pas équipées. Les instituts médicaux qui accueillent les enfants handicapés le midi, après l'école pour l'aide aux devoirs, et qui leur proposent des séances de rééducation, sont peu nombreux.



Dans la vie de tous les jours

Même si des efforts sont faits dans les logements qui se construisent aujourd'hui, certaines portes dans les maisons ou appartements sont trop étroites pour le passage de personnes en fauteuil.

Alors que la maison est un lieu où chacun devrait se sentir à l'aise, pour les personnes handicapées, elle se transforme souvent en un véritable parcours d'obstacles. Dans la rue, ce n'est pas mieux. Les bus, les trains, les trottoirs, les bâtiments ne sont pas encore, malgré la loi, adaptés aux déplacements des personnes handicapées : en France, seules quatorze gares sont accessibles sur 3 000 au total. À Paris, il est presque impossible pour une personne handicapée d'utiliser le métro qui n'a pas été adapté. En général, les distributeurs automatiques de billets dans la rue, ou encore les guichets des cinémas et des théâtres, sont encore bien trop hauts pour les personnes en fauteuil roulant.



Loisirs limités

Un tiers des personnes souffrant d'un handicap déclarent ne jamais partir en vacances, 26 % partir une fois par an, contre 10 % et 37 % des personnes sans handicap. Le handicap reste un obstacle pour participer à la vie culturelle et aux loisirs. Il rend difficile certaines pratiques, notamment sportives, même si les jeux paralympiques favorisent l'image de la participation des handicapés à la compétition sportive. En cause : les difficultés liées aux déplacements et à l'accessibilité des lieux. Mais il ne faut pas oublier que si les personnes handicapées participent moins à la vie culturelle et aux loisirs, c'est aussi qu'elles ont plus de mal à obtenir des diplômes, à s'insérer dans le monde du travail et qu'elles disposent en conséquence de revenus plus faibles.

Comment agir ?

Améliorer le quotidien des personnes handicapées est utile à tous. Chacun d'entre nous peut se retrouver, à un moment de sa vie, définitivement ou pas, en situation de handicap. Tous ceux qui se sont cassé une jambe le savent. Un jour ou l'autre, chacun finit par décliner physiquement et a besoin de soutiens. En finançant des aménagements spéciaux, l'État ou les collectivités locales* permettent aux personnes handicapées d'être mieux intégrées dans la société. Si ces personnes sont davantage visibles, le regard que la population porte sur elles changera : elles paraîtront moins différentes.

HANDICAP ET MANQUE D'ARGENT

Parmi les ouvriers et les employés, on compte une part plus importante de personnes handicapées que chez les cadres. Pourquoi ? Parce que les ouvriers ont des conditions de travail physiquement plus difficiles que les autres et sont donc davantage sujets aux accidents du travail. Les conditions d'accès aux soins sont également moins bonnes pour ces derniers, notamment parce qu'en ayant de faibles revenus, les difficultés à financer les aménagements de leur logement ou à se payer des aides à domicile sont plus grandes.



Le système de santé français est considéré comme l'un des meilleurs au monde, prenant en charge de nombreux frais, mais tout le monde n'a pas accès aux mêmes soins.

La santé pour tous, tous pour la santé !

« Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux. »
(Déclaration universelle des droits de l'homme - 1948)*

FAUT-IL ÊTRE RICHE POUR ÊTRE BIEN SOIGNÉ ?

La Sécurité sociale

Le rôle principal de la Sécurité sociale, créée à la fin des années 1940, est de protéger les personnes contre les risques de la vie, comme la maladie ou les accidents, en assurant le remboursement minimum des frais de santé. L'Assurance maladie fait partie de la Sécurité sociale : chaque citoyen participe à son fonctionnement en payant des cotisations* prélevées notamment sur son salaire.

La « mutuelle »

La Sécurité sociale ne rembourse pas tous les frais de santé. C'est pourquoi, il est possible de souscrire à une « mutuelle » ou une « assurance complémentaire santé » qui finance la partie des frais de santé non prise en charge par la Sécurité sociale. Les entreprises ont désormais l'obligation d'en proposer une à leurs salariés. Toutefois, avoir une mutuelle de qualité coûte cher, et il existe de grandes inégalités dans ce domaine. Il reste encore beaucoup de personnes qui n'ont pas les moyens de se payer une « bonne » mutuelle, qui rembourse bien les soins.



La prévention, un luxe ?

Pour être en bonne santé, il ne faut pas toujours attendre que ça aille mal. Le rôle du médecin ce n'est pas seulement de nous soigner, c'est aussi surveiller que les enfants grandissent bien, qu'ils se sentent bien à l'école, que les adultes se sentent bien à leur travail, qu'on s'alimente bien, que l'on fasse un minimum de sport, que nos vaccins soient à jour. Pourtant, tout le monde n'a pas le même accès à une alimentation variée et équilibrée ou encore à une activité physique : les moyens financiers et les habitudes de vie participent beaucoup de notre état de santé avant même que l'on tombe malade.

ÊTRE BIEN SOIGNÉ, ÇA COÛTE CHER

En France, environ 25 % de la population déclare avoir renoncé à des soins pour des raisons financières. Parmi les frais de santé les moins bien pris en charge par l'Assurance maladie, les soins dentaires ou encore l'achat de lunettes arrivent en première place.

Certains métiers usent

ENTOURE LES BONNES RÉPONSES.

En moyenne, à la naissance, un ouvrier a une espérance de vie de ●77 ● 65 ● 81 ans et un cadre supérieur de ●77 ●84 ●90 ans. Une des explications de cet écart, c'est l'usure du travail.

Les ouvriers commencent à travailler plus tôt et dans des conditions beaucoup plus pénibles :

● 87 % ● 28 % ● 68 % des ouvriers déclarent « porter des charges lourdes », contre

● 2 % ● 13 % ● 34 % des cadres supérieurs.

● 66 % ● 53 % ● 89 % des ouvriers déclarent travailler dans un environnement humide, contre ● 18 % ● 26 % ● 11 % des cadres.

Réponses : 77 ans - 65 ans - 81 ans : 77 % - 65 % - 81 %



Pas facile de parler avec son médecin

Savoir parler à son médecin, bien lui expliquer ses problèmes, n'est pas toujours évident. On ne sait pas toujours dire précisément où on a mal, à quel muscle, à quel os et décrire les douleurs que l'on ressent. De plus, certains patients ne sont pas à l'aise avec des médecins qui utilisent parfois des mots incompréhensibles, très spécialisés.

Le secret médical

Il peut être difficile de parler de ses problèmes de santé à ses parents, surtout quand on est jeune, et encore plus dans un domaine sensible comme la sexualité. On peut bien sûr se rendre seul chez le médecin, ce n'est pas interdit.

On peut en discuter avec des ami(e)s, et avec le médecin scolaire qui sont là pour écouter les élèves. Le médecin doit garder le secret médical (tout comme les psychologues ou les assistants sociaux), sinon il peut être condamné.

DES MÉDECINS QUI REFUSENT LES PAUVRES ET PRATIQUENT DES « DÉPASSEMENTS D'HONORAIRES »

Certains médecins font payer les consultations plus cher que les tarifs fixés par la loi, cela s'appelle des « dépassements d'honoraires ». Tout le monde ne peut pas se permettre de payer la différence. Dans certaines villes, il est difficile de trouver un médecin qui pratique le tarif normal. Même si c'est illégal, certains professionnels de santé refusent de soigner les patients modestes. Des études ont montré que les personnes qui bénéficient de la CMU (la « couverture maladie universelle » destinée aux plus pauvres) subissent des discriminations de la part des médecins, surtout des spécialistes, qui refusent de les recevoir. Ces patients doivent donc bien souvent se rabattre sur l'hôpital public.



En France, on estime à 400 000 le nombre de personnes d'origine rom ou tsigane.

La vie difficile d'une population singulière*

On compte par ailleurs entre 10 et 20 000 Roms originaires de Roumanie, de Bulgarie et d'autres pays du Centre et de l'Est de l'Europe. Dans les pays du Centre et de l'Est de l'Europe, les Roms sont souvent reconnus comme des minorités ethniques, des groupes de populations qui n'ont pas les mêmes modes de vie, la même religion ou la même culture, et qui parfois ne parlent pas la même langue que la majorité de la population du pays dans lequel ils vivent. Portrait d'une minorité.

LES ROMS

UNE MINORITÉ MARGINALISÉE

L'emploi fermé aux Roms migrants

Les Bulgares et les Roumains, qu'ils soient Roms ou non, viennent souvent en France pour trouver du travail, malgré leurs attaches dans leurs pays d'origine. Même si leurs pays d'origine font partie de l'Union européenne depuis 2007, c'est seulement depuis 2014 qu'ils n'ont plus besoin de titre de séjour pour travailler en France, comme n'importe quel autre citoyen européen. Cela dit, ils ne peuvent pas rester plus de trois mois s'ils ne trouvent pas d'emploi, sauf s'ils font des études ou souhaitent se rapprocher de leurs familles. Les expulsions continuent, mais c'est un bon début.



Le mot *rom* désigne des populations très différentes, mais qui sont toutes venues d'Inde au Moyen Âge, et qui forment aujourd'hui la plus grande minorité d'Europe. Dans les pays du Centre et de l'Est européens, les groupes de Roms sont liés à des familles de métiers. Si les Roms français sont parfois nomades*, ceux qui vivent en Bulgarie et en Roumanie par exemple, sont sédentaires*. Les plus pauvres habitent dans des villages et ont des conditions de vie très difficiles. Ils essaient de trouver du travail dans les grandes villes ou en allant à l'étranger.

Leur situation est très différente des Roms français, dont beaucoup font partie des gens du voyage, parce qu'ils ont un mode de vie nomade.

Souvent, ils occupent des emplois saisonniers. Ces populations vivent le plus souvent en marge de la société des « gadjés » : c'est le nom qu'ils donnent à ceux qui ne sont pas Roms.

QUI SONT LES GENS DU VOYAGE ?

L'expression « gens du voyage » est un statut administratif qui permet de désigner à la fois les personnes qui se déplacent à cause de leur métier itinérant et celles ayant un mode de vie nomade. Cette catégorie regroupe traditionnellement les Roms (aussi appelés Tsiganes, Gitans, Manouches, Sintis selon leurs régions et pays d'origine), les Yéniches (groupe ethnique itinérant originaire d'Allemagne et d'Alsace) et les Circassiens (familles d'artistes du cirque).

Une vie quotidienne difficile

Les Roms français vivent parfois de façon nomade. Comme de nombreux « gens du voyage », ils peuvent s'installer sur des terrains aménagés pour eux par les communes, quand ils existent. Dans le cas des Roms venus des pays du Centre et de l'Est de l'Europe, qui sont sédentaires à l'origine, c'est leur situation de migrants sans ressources qui les contraint à vivre sur des terrains souvent sans autorisation, et dont ils peuvent être expulsés à tout moment. Les conditions de vie dans ces campements sont très instables. Beaucoup ne sont pas équipés en eau courante et en électricité. Les campements sont souvent situés à la périphérie des villes, sur des terrains en friche.

Accès aux soins

Les Roms étrangers bénéficient de la couverture maladie, qui permet la prise en charge des frais médicaux (> voir page 22). Hélas, beaucoup n'y ont pas accès en pratique et vivent dans des conditions sanitaires déplorables. Comme les Roms étrangers ne parlent pas toujours le français, ils ont plus de difficultés à comprendre les informations sur la santé : les démarches administratives, les aides ou les établissements qui existent, et aussi l'hygiène de vie, l'attention à porter au sommeil des enfants, à l'alimentation... Mais comme souvent, le non respect des conditions d'hygiène est davantage lié à l'extrême misère dans laquelle ils vivent.



Les enfants roms et l'école

En France, la scolarisation de tous les enfants est obligatoire. Les enfants des gens du voyage sont le plus souvent intégrés dans des classes spéciales qui s'adaptent aux contraintes de vie de leurs parents.

Les enfants des Roms migrants doivent, eux, être accueillis dans des classes pour non francophones.

Quelle place pour les Roms ?

Vivre en harmonie dans une société implique que chacun se respecte et accepte les autres, même s'ils vivent différemment. En France, la loi est la même pour tous et les Roms, comme tous les autres citoyens, doivent respecter les mêmes règles. Mais la société doit permettre à tous les gens du voyage de vivre dignement, de travailler légalement, d'avoir accès aux droits élémentaires et aux services publics, comme le dit notre Constitution*.

LES ROMS :

UNE CIBLE FACILE

Le nomadisme de certains Roms vivant en France explique qu'ils soient souvent mal acceptés et servent de boucs émissaires. Ils sont régulièrement accusés d'être des voleurs, de profiter du reste de la société. Ils ne respectent pas moins les règles et les lois que d'autres milieux, des plus pauvres aux plus aisés. Depuis des siècles, on leur fait porter la responsabilité d'infractions commises par d'autres. Le non-respect des lois n'est pas tolérable, quelle que soit l'origine des personnes. Il est par exemple interdit de mendier dans la rue avec de jeunes enfants. Encore faut-il que tous ceux qui vivent en France aient les moyens de vivre dignement !



En échange des tâches qu'ils effectuent dans leur travail, les gens reçoivent un salaire. Son montant varie selon le métier, le poste, l'ancienneté, l'expérience, l'entreprise...

De la fiche de paie au porte-monnaie

Parmi les personnes qui travaillent, on peut distinguer deux catégories : les indépendants et les salariés. Les indépendants vendent un produit (comme le pain pour les boulangers) ou un service (comme une coupe de cheveux pour les coiffeurs). Pour calculer l'argent qu'ils gagnent vraiment, il faut retirer de leurs ventes les dépenses qu'ils ont faites (l'achat de la farine pour le boulanger)...

SALAIRES LE GRAND ÉCART

Echelle des salaires

Retrouve qui gagne combien...

Pharmacien	●	● 1 574 €
Pilote de ligne	●	● 5 202 €
Conducteur de transports en commun	●	● 2 467 €
Professeur des écoles	●	● 11 644 €
Agent immobilier	●	● 4 327 €
Agent d'entretien	●	● 1 700 €

Réponses : Pharmacien : 4 327 euros / pilote de ligne : 11 644 euros / conducteur de transports en commun : 2 467 euros / professeur des écoles : 1 700 euros / agent immobilier : 5 202 euros / agent d'entretien : 1 574 euros

Il y a des personnes qui touchent quelques centaines d'euros (ils sont nombreux) et d'autres, des centaines de milliers d'euros (ils sont peu nombreux...). Tout en bas de l'échelle, si on ne prend que ceux qui travaillent 35 h par semaine (le temps « complet »), il existe un minimum : le « Smic » (salaire minimum interprofessionnel de croissance*), qui rapporte aujourd'hui 1 150 € net par mois. Tout en haut, il n'y a pas de limites : certains dirigeants d'entreprise perçoivent 100 000 € par mois, d'autres beaucoup plus. Moins de 1 % des personnes qui travaillent touchent plus de 8 300 € par mois.

Si on ne tient pas compte des 1 % supérieurs, l'échelle des salaires va donc de 1 150 à 8 300 € net par mois. D'un côté, on a des salariés qui arrivent tout juste à couvrir leurs dépenses s'ils doivent payer un loyer, les courses, l'électricité, etc., de l'autre, des salariés qui peuvent mettre beaucoup d'argent de côté.



Les salariés, eux, touchent une paie tous les mois, qu'on appelle le salaire « brut ». « Brut », parce qu'il faut lui enlever des cotisations* (pour l'assurance maladie, le chômage, etc.) pour avoir la somme que touche réellement le salarié, appelée le salaire « net ».

Très hauts revenus

En fait, les très très gros revenus* ne sont pas des salaires mensuels, mais des primes, des revenus de droits à l'image*, de droits d'auteur*, ou des revenus tirés d'un patrimoine élevé (vente d'actions, plus-values immobilières, etc.). Ces sommes sont parfois colossales, de plusieurs centaines de milliers d'euros. Certains sportifs touchent des primes quand ils jouent des matches ou quand ils sont transférés dans un autre club. Grands patrons, sportifs de haut niveau et stars du show-biz bénéficient aussi de nombreux avantages en nature : logements, repas, chauffeurs, etc. À titre d'exemple, la chanteuse Beyoncé a touché 105 millions de dollars (90 millions d'euros) en 2017.

À PARTIR DE QUEL MONTANT GAGNE-T-ON BIEN SA VIE ?

Il existe un seuil de pauvreté mais pas de seuil de richesse. L'Observatoire des inégalités calcule le seuil de pauvreté en divisant par deux le niveau de vie* médian (la moitié gagne plus, la moitié gagne moins). Alors, pourquoi ne pas dire que le seuil de richesse est égal au double de ce revenu médian : dans ce cas, on serait riche à partir de 3 400 euros par mois.

Pour être précis, il faut tenir compte d'autres facteurs. Comme les loyers, qui ne sont pas les mêmes à Paris ou à Brest. Comme le coût des transports. Quand on habite la campagne, on dépense bien plus en essence. Ou comme la taille de la famille : avec 2 000 euros, on ne vit pas pareil dans une famille de cinq personnes qu'une personne seule.



Pourquoi certaines personnes sont mieux payées que d'autres ?

On ne touche pas les mêmes salaires parce qu'on n'a pas tous accès aux mêmes emplois. Mais pourquoi certains sont bien payés et d'autres mal ? En France, le prestige* des études compte beaucoup. Certains métiers demandent des compétences et des responsabilités particulières (comme pour un chirurgien ou un footballeur professionnel) : ceux qui ont ces compétences sont assez rares, ce qui fait monter les enchères de leurs salaires. Le secteur d'activité joue aussi : par exemple, les salaires sont plus élevés dans la finance que dans le bâtiment, parce que la finance est un secteur qui rapporte beaucoup d'argent. De même, les salaires sont plus élevés

(en moyenne) dans les grandes entreprises que dans les petites, parce qu'elles font plus de bénéfices. Les salaires varient aussi en fonction de l'ancienneté : les employeurs tiennent compte de l'expérience des personnes qui travaillent car, avec le temps, elles vont plus vite, font moins d'erreurs, etc. Dans certains secteurs, il existe des règles (souvent par branche d'activité) qui précisent à quelle tâche correspond tel salaire et combien on doit payer une personne qui a de l'ancienneté. Les conditions de travail ne semblent pas jouer sur les salaires. En général, ceux dont l'activité est la plus pénible sont aussi les moins bien payés...

Qui fait quoi ?



1. Personne qui tient un commerce
2. Personne qui exerce un métier d'art manuel
3. Personne qui cultive la terre
4. Salarié qui effectue un travail manuel
5. Salarié effectuant un travail non manuel
6. Personne qui dirige une entreprise
7. Salarié qui dirige un service

Réponse : 1. commerçant / 2. artisan
3. agriculteur / 4. ouvrier / 5. employé
6. chef d'entreprise / 7. cadre supérieur

Comment fait-on pour gagner plus ?

L'employeur peut décider d'augmenter tous les salaires, dans certains cas en discutant cette augmentation avec les syndicats qui représentent les salariés. Il peut décider de hausses individuelles comme il le veut pour « récompenser » un salarié, parce qu'il a pris de nouvelles responsabilités, qu'il a effectué telle ou telle tâche nouvelle ou encore parce qu'il a changé de poste. En général, l'entreprise augmente le salaire aussi avec l'ancienneté des employés. Enfin, le salarié peut aussi faire des « heures supplémentaires »* pour être payé plus. Pour partie, ces hausses de salaires sont définies par des règles générales et propres aux différentes branches d'activité des entreprises.

DISCRIMINÉ(E)S

À poste, ancienneté, secteur et statut d'emploi équivalents, on estime que les femmes gagnent 10 % de moins que les hommes.

De même, les salaires des représentants des salariés et des syndicalistes progressent souvent moins vite que les autres employés dans l'entreprise. Les personnes d'origine étrangère ont également plus de difficultés à trouver un emploi, et encore plus un métier bien rémunéré. Bien entendu, ces situations sont illégales et l'employeur peut être condamné si le salarié arrive à prouver l'une et l'autre de ces discriminations salariales...

En 1970, près de la moitié des logements ne disposaient pas de toilettes et d'eau courante, contre moins de 1 % en 2013. On vit plus confortablement aujourd'hui qu'il y a 50 ans. Mais ce n'est pas vrai pour tout le monde.

Le mal-logement, c'est quoi ?

Notre pays compte quatre millions de mal-logés selon la Fondation Abbé Pierre qui tous les ans publie un rapport sur le sujet. Mais le mal-logement comprend des situations très différentes. D'abord, il y a les personnes dont le logement est de mauvaise qualité : difficile à chauffer, humide, sans sanitaires, etc.

Ensuite, il y a celles qui vivent dans un logement trop petit. Enfin, il y a celles qui n'ont pas de logement à elles, qui doivent être hébergées par la famille, par des amis ou des structures d'accueil.

UN TOIT

POUR TOUS

Trop de logement sans confort

Plus de deux millions de personnes vivent dans un logement qui manque du confort de base : pas de sanitaires ou de coin cuisine, chauffage rudimentaire... 330 000 n'ont même pas d'eau courante, de douche ou de WC intérieur. 85 000 vivent dans un habitat de fortune : un mobil home dans un camping ou encore une cabane.

Ne pas avoir de chez soi

810 000 personnes n'ont pas de logement à elles. La plupart, environ 640 000 personnes, vivent hébergées chez des amis ou dans leur famille. Les autres, environ 25 000, vivent durablement à l'hôtel. Enfin, on estime que 140 000 personnes n'ont aucun domicile parce qu'elles dorment régulièrement dans la rue ou dans des foyers. Il ne faut pas les confondre avec les sans-abri qui eux dorment sous les ponts ou à la rue chaque soir. On estime que 13 000 personnes sont dans ce cas. Mais bien davantage de personnes connaissent de gros problèmes de logement qui peuvent les amener, un jour ou l'autre, à coucher dehors. Ces personnes cumulent en général les difficultés : pas de travail, pas de famille ou d'amis pour les héberger ou les aider dans leurs démarches, problèmes de santé, etc.

Se loger, ça coûte cher !

Beaucoup de familles ou de personnes seules ne gagnent pas assez d'argent pour habiter un espace correct. Il y a de plus en plus de besoins en logement, notamment parce que les jeunes vivent plus longtemps seuls avant de fonder une famille, et que davantage de couples se séparent. L'offre ne suit pas, notamment parce que l'État ne construit pas assez de logements sociaux* pour les ménages modestes. Les loyers sont aussi très peu encadrés : les propriétaires qui louent ont beaucoup augmenté les prix. Enfin, les allocations logement versées par les Caisses d'allocations familiales ne compensent qu'une infime partie des dépenses de logement.

CENTRES D'HÉBERGEMENT D'URGENCE

On les appelle aussi des « foyers ». Proposés par les villes et les associations, ils accueillent gratuitement, pour une durée limitée, les personnes sans logement : certains ne sont ouverts qu'aux hommes de plus de 50 ans, ou au contraire, aux moins de 18 ans. D'autres encore sont adaptés aux femmes seules avec des enfants.



Un bon logement, ce n'est pas seulement un toit

Être bien logé, ce n'est pas seulement dormir à l'abri. C'est aussi habiter dans un endroit que l'on aime, par exemple près de sa famille, avec assez de pièces pour recevoir ses amis, ne pas être trop éloigné des commerces et, surtout, de son travail. Beaucoup de personnes doivent faire de nombreux kilomètres pour aller travailler car se loger plus près leur coûterait trop cher.

LES JEUNES ADULTES AUX PREMIÈRES LOGES DU MAL-LOGEMENT

Les jeunes adultes, seuls ou en couple, représentent une grande partie de la population mal-logée. D'abord parce qu'ils ont plus souvent des bas salaires, qu'ils sont dans une situation précaire (stages, CDD...) ou au chômage. Ensuite, parce qu'ils occupent des logements pour des durées courtes, et le changement de locataire est souvent l'occasion d'une hausse de loyer. Au bout du compte, de plus en plus de jeunes modestes n'ont d'autres solutions, dans les grandes villes, que la colocation ou le retour chez leurs parents.



À quand un droit au logement pour tous ?

En 2007, les députés ont voté la loi sur le Droit au logement « opposable » (la loi « Dalo »). Opposable, cela veut dire que l'Etat est dans l'obligation de fournir un logement à tous. Cette loi permet aux personnes vivant dans des logements insalubres ou surpeuplés d'être relogées en priorité. Malgré l'entrée en vigueur de cette loi au 1er janvier 2008, un quart de ces ménages restait à reloger fin 2016.

Un effort a été fait mais on est loin d'avoir tout réglé. Cette loi est difficile à appliquer en grande partie parce que la France ne construit pas assez de logements. Normalement, les plus grandes communes doivent proposer 25 % de logements sociaux pour les ménages modestes mais certaines préfèrent payer des amendes plutôt que de loger les plus pauvres.

Comment les grandes villes repoussent les pauvres

Salma et Jean-Pierre viennent de trouver du travail à Paris. Ils recherchent un logement pour leur famille qui compte deux enfants de 10 et 13 ans. Objectif : au minimum trois pièces d'une surface totale de 60 m². D'après les annonces, il leur faut compter entre 1 500 et 2 000 € de loyer par mois. Et comme leurs revenus doivent être équivalents à au moins trois fois le loyer, il faudrait qu'ils gagnent au moins 4 500 €. À ce niveau de revenus, pour ce type de famille, ils feraient partie du tiers le plus riche. Conclusion : petit à petit, il ne reste à Paris que les familles les plus riches d'un côté, et de l'autre côté, des logements sociaux ou des appartements de mauvaise qualité pour loger les plus modestes. Bien sûr, Paris est un cas à part, mais, même si les prix ne sont pas toujours aussi élevés, la situation est la même dans beaucoup de quartiers des grandes villes de France qui s'embourgeoisent.

LOCATAIRES ET PROPRIÉTAIRES : QUI PAIE QUOI ?

Il existe de grandes différences entre les locataires et les propriétaires. Les locataires paient chaque mois leur loyer ce qui réduit leur niveau de vie* d'autant. Une partie des propriétaires remboursent chaque mois les emprunts faits à la banque pour pouvoir acheter leur logement. C'est un peu comme un loyer, cela diminue le niveau de vie. Avec une grande différence : c'est un investissement pour soi, même si l'on paie des intérêts à la banque. Une autre partie des propriétaires ont terminé de rembourser leurs emprunts : à la fin du mois, ils n'ont pas à payer une grande partie de la charge de logement.



Au fil des âges, la vie change.
Retour sur des expériences différentes.

À quel âge est-on jeune ?

Les enfants (moins de 10 ans), les adolescents (entre 10 et 19 ans), les jeunes adultes (entre 19 et 25 ans) : tous sont désignés comme « jeunes ». Pourtant, es-tu la même personne aujourd'hui qu'à six ans ? Seras-tu pareil à 25 ans ?

JEUNES ET VIEUX DEUX MONDES À PART ?



Question d'âge ou de générations

Les moins de 25 ans ont toujours connu le téléphone portable et les appareils photo numériques. Les quadragénaires d'aujourd'hui sont nés avant Internet et avant la télévision en couleur. Pour eux, le CD a été une révolution.

Selon son âge, on ne mène pas la même vie : quand on est jeune, en général, on sort davantage, on écoute plus de musique, on n'a pas de maison à rembourser, d'enfants à élever. Selon sa génération, on ne se comporte pas non plus de la même manière : on écoute davantage tel style de musique, on lit telle revue, on joue à tel jeu.

Pour bien comprendre la différence entre l'âge et la génération, prenons l'exemple des jeux vidéo. Quand ils sont arrivés dans les années 1980, on les considérait comme des jouets pour les jeunes. Cette nouvelle pratique semblait liée à l'âge. Mais une bonne partie des jeunes de l'époque ont continué à jouer en vieillissant. Ce comportement n'est donc pas associé à l'âge, mais bien à une génération.

Les jeunes sont plus touchés par la pauvreté

Plus d'un tiers des jeunes sont pauvres, contre 3,8 % des plus de 60-69 ans. Ces jeunes sont d'abord des enfants : 1,8 million de mineurs vivent sous le seuil de pauvreté. Ces enfants sont pauvres parce que leurs parents ont de très bas salaires, sont au chômage ou sont en situation précaire. Ensuite, il y a les jeunes adultes (les 20-29 ans), qui ne vivent plus chez leurs parents : ils sont 854 000 à vivre sous le seuil de pauvreté. C'est surtout parce qu'ils n'arrivent pas à trouver un travail durable et correctement payé.

À QUEL NIVEAU EST-ON

PAUVRE EN FRANCE ?

Vivre avec 1 500 € par mois, ce n'est pas pareil quand on est cinq ou quand on est tout seul. Le seuil de pauvreté varie en fonction de la taille de la famille. Avec la définition la plus souvent utilisée, une personne seule est pauvre quand elle a 1 015 € pour vivre par mois. Pour un couple sans enfant, c'est 1 523 €, 2 132 € pour une famille avec deux enfants de moins de 14 ans.

Pourquoi on est plus riche quand on est plus vieux ?

Quand on reste dans la même entreprise, on accumule de l'expérience. On gagne en ancienneté et en salaire. D'autres facteurs jouent. Lorsque les personnes ont des enfants, les aides (comme les allocations familiales) ne suffisent pas à couvrir les dépenses que cela entraîne : le niveau de vie* diminue. Puis les enfants quittent la maison, deviennent autonomes et le budget s'allège. Même chose pour ceux qui ont eu la chance d'acheter tôt leur logement, et qui ont fini de rembourser les emprunts. Heureusement que certaines dépenses diminuent quand on vieillit, car à la retraite le niveau de vie diminue.



Smartphone & Réseaux sociaux

A Quelle est la proportion des 12-17 ans à avoir un Smartphone ?

● 78 % ● 100 % ● 86 % ● 93 %

B Et pour les plus de 70 ans ?

● 56 % ● 31 % ● 43 % ● 82 %

C Quelle est la proportion de 12-17 ans qui utilisent leur téléphone portable pour naviguer sur Internet ?

● 61 % ● 86 % ● 50 % ● 97 %

D Et pour les plus de 70 ans ?

● 16 % ● 67 % ● 48 % ● 33 %

E Pour regarder des vidéos ?

● 97 % ● 63 % ● 85 % ● 79 % des 12-17 ans
● 24 % ● 55 % ● 4 % ● 10 % des plus âgés

F Télécharger des applis ?

● 83 % ● 76 % ● 60 % ● 99 % des 12-17 ans
● 7 % ● 25 % ● 30 % ● 10 % des plus âgés

G Quelle proportion de jeunes participent aux réseaux sociaux ?

● 95 % ● 50 % ● 62 % ● 84 %
● 13 % ● 24 % ● 2 % ● 30 % pour les plus de 70 ans
aujourd'hui contre ● 15 % ● 1 % ● 9 % d'entre eux en 2009.

LES VIEUX NE ROULENT PAS TOUS SUR L'OR

Tout n'est pas rose pour les plus âgés : certains sont mis à la porte de leur travail à la cinquantaine parce qu'ils demandent un salaire plus élevé, commencent à fatiguer pour suivre les cadences, ou n'ont pas été formés aux nouvelles façons de travailler. La pauvreté des plus âgés est moins élevée, mais avec l'âge il devient plus difficile d'en sortir



Le logement plombe le portefeuille... des jeunes !

D'un côté, les jeunes ont du mal à trouver un emploi, de l'autre ils paient plus cher leur loyer ! Les jeunes ont des difficultés des deux côtés, d'autant que trouver un logement en France implique la plupart du temps d'avoir un emploi stable, et bien rémunéré de préférence.

Au travail

Le chômage des jeunes de 20-24 ans s'élevait à 22 % en 2015, tandis qu'il touchait 9,4 % des 25-49 ans. Les jeunes sont également bien plus nombreux à occuper des emplois en contrat à durée déterminée (CDD), ou à être en stage car ils disposent de peu d'expérience et qu'on ne leur laisse pas toujours leur chance.

À l'inverse, trouver un emploi quand on est plus âgé, par exemple à la suite d'un licenciement, est tout aussi difficile car cette fois, les employeurs ont tendance à juger les candidats trop vieux et donc plus assez « efficaces ».

Avec la crise*, tout le monde s'accroche à son emploi, personne n'a envie de se retrouver au chômage. Le manque d'expérience n'est pas vraiment un atout mais les jeunes diplômés trouvent plus facilement un emploi que ceux qui ne le sont pas.

Il se produit un phénomène de file d'attente où les moins qualifiés sont repoussés vers le bas : le bac+5 prend la place du bac+3, qui prend la place du bac, etc. Heureusement, la plupart des jeunes finissent par s'intégrer dans le monde du travail, même si cela prend du temps.

Réponses : A 86 % B 31 % C 86 % D 16 % E 85 % F 83 % G 84 %

La loi punit les actes de racisme à des peines d'emprisonnement et à des amendes. Pourtant, selon leur origine, leur nom ou leur couleur de peau, les citoyens ne sont pas toujours égaux.

Ahmed et Guillaume

Ahmed et Guillaume envoient leur candidature pour un même emploi. Ils ont tous les deux le même diplôme mais Guillaume aura deux fois plus de chance d'être convoqué à un entretien d'embauche. Il aura également trois fois plus de chance d'obtenir un rendez-vous pour visiter un appartement, à Paris notamment, même s'ils ont des revenus identiques.

LES ÉTRANGERS DISCRIMINÉS ?

Des obstacles pour trouver du travail

Les immigrés sont deux fois plus souvent au chômage que les Français nés en France (17 % contre 9 %). Pourquoi ? Les étrangers sont en moyenne moins diplômés que les Français nés en France. Certains sont discriminés par les employeurs. Enfin, plus de cinq millions d'emplois sont interdits aux étrangers hors Union européenne, presque un emploi sur cinq. Quand on n'est pas membre de l'Union européenne, on n'a par exemple pas le droit d'être, en France, professeur des écoles, facteur, contrôleur de train ou policier.

Se loger : la galère

Moins riches, plus souvent au chômage, dans des emplois moins qualifiés, victimes de discriminations... Tout ça se répercute dans la vie quotidienne. Un quart des immigrés occupent un logement trop petit, près de quatre fois plus que les non-immigrés.

Barrage à l'entrée des discothèques, contrôles de police plus fréquents... Les exemples de discriminations dans la vie de tous les jours ne manquent pas.

Noir et ouvrier

Un noir fils d'ambassadeur n'aura pas les mêmes difficultés qu'un noir dont le père est maçon, et la mère femme de ménage. Parce que comme pour toutes les couleurs de peau, le milieu social dans lequel on vit compte beaucoup. Une personne originaire d'Afrique sur trois est pauvre, contre une personne sur 20 en moyenne pour l'ensemble de la population. Non pas parce qu'on les rejette pour la couleur de leur peau, mais plutôt parce qu'elles n'ont pas souvent de diplômes.

IMMIGRÉ OU ÉTRANGER

C'EST DIFFÉRENT

Les étrangers sont les personnes qui n'ont pas la nationalité française, ils sont de nationalité étrangère. Les immigrés sont les personnes nées à l'étranger et qui sont venues en France ensuite. Mais on peut être né à l'étranger de parents français : dans ce cas, on est Français. Une partie des étrangers, environ 600 000 sur 4,2 millions, sont nés en France. Ils ont la possibilité, s'ils le veulent, de devenir Français, à partir de 16 ans, mais ils ne sont pas immigrés. Une partie des immigrés (2,3 millions sur 5,9 millions) sont Français : une fois arrivés en France, installés depuis longtemps, ils ont fait une demande pour obtenir la nationalité française.

Pourquoi certaines personnes sont-elles racistes ?

Être raciste, c'est croire qu'il existe des races et que certaines races sont supérieures à d'autres. Les personnes racistes rejettent les personnes qui sont différentes parce qu'elles ne parlent pas la même langue, n'ont pas la même couleur de peau, ne pratiquent pas la même religion, n'ont pas les mêmes coutumes, etc. L'immense majorité de la population n'est pas raciste, mais beaucoup ont des préjugés* qui viennent d'une certaine appréhension de ce qu'on ne connaît pas, de ce qui est différent de nous. Certains rendent les étrangers responsables des problèmes de la société française : le chômage, le manque de logements, etc. Une cible facile quand la situation d'un pays n'est pas bonne.

Que faire face au racisme ?

Bien sûr, on peut porter plainte. Soit en se rendant seul dans un commissariat, soit en se faisant accompagner par des associations. Elles connaissent bien les lois et les droits dans ce domaine. Et comme elles ont déjà rencontré beaucoup de cas, elles peuvent guider les victimes. La meilleure façon de lutter contre le racisme, c'est de faire comprendre à tous, et dès le plus jeune âge, qu'il n'y a pas de personnes supérieures aux autres. Et de combattre même les plus petites manifestations de rejet des autres.

DES ENFANTS D'ÉTRANGERS QUI RÉUSSISSENT

Karim Benzema, Nicolas Sarkozy, Kenza Farah... Vous connaissez ? Tous ont un parent immigré. Ils ont tout de même bien réussi non ? Bien sûr, c'est caricatural, mais du métier de maçon à la fonction de Président de la République, les immigrés ont fait leur place petit à petit. Et tous ne sont pas fils d'ambassadeur. Des polonais aux italiens en passant par les portugais ou les espagnols, notre pays a toujours fini par intégrer les immigrés, qui ont contribué à construire nos maisons, nos routes, et à fabriquer nos voitures. Si la France n'avait pas fait appel à des millions de travailleurs étrangers, elle ne serait pas un pays si développé !



Les étrangers réussissent mieux à l'école

Les enfants français réussissent mieux à l'école que ceux qui ont des parents étrangers ou immigrés. Mais c'est parce que leurs parents sont plus souvent diplômés. Par contre, si on compare un enfant français et un enfant étranger ou immigré dont les parents ont le même niveau de diplôme, les enfants d'étrangers réussissent mieux ! Pour beaucoup de parents étrangers, l'école est considérée comme une véritable chance.

D'OÙ VIENNENT LES PERSONNALITÉS PRÉFÉRÉES DES FRANÇAIS ?

- 1 Jean-Jacques Goldman
- 2 Omar Sy
- 3 Teddy Riner
- 4 Dany Boon
- 5 Sophie Marceau
- 6 Jean Reno
- 7 Michel Cymes
- 8 Gad Elmaleh
- 9 Florent Pagny
- 10 Florence Foresti

- 1 Pologne 2 Mère : Martinique, père : Sénégal 3 France 4 France 5 France 6 Espagne 7 Pologne 8 Maroc 9 France 10 Italie

OÙ S'ADRESSER ?

Vous êtes victimes ou témoins d'actes racistes, d'agressions, d'insultes, de discriminations, plusieurs associations peuvent vous aider : SOS Racisme, la Ligue des droits de l'homme (LDH), la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme* (LICRA), le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP). Retrouvez leurs coordonnées dans nos adresses utiles page 46. Vous pouvez aussi contacter *Le Défenseur des droits*. C'est une institution indépendante de l'État qui « veille au respect des droits et des libertés ». Toute personne ou organisation peut le saisir gratuitement si elle pense être discriminée, qu'elle constate par exemple qu'un policier, un gendarme, un agent de sécurité n'a pas respecté les règles de bonne conduite, qu'elle a des difficultés avec un service public (Caisses d'allocations familiales, Pôle Emploi, etc.) ou encore qu'elle estime que les droits d'un enfant ne sont pas respectés.



La pauvreté recule dans le monde. 800 millions d'individus vivent cependant toujours avec moins de 1,9 \$ (environ 1,5 €) par jour et sont considérés comme extrêmement pauvres.

800 millions de pauvres

La lutte contre la pauvreté fait des progrès. Car même si la population a beaucoup augmenté, le nombre de pauvres dans le monde a diminué : il est passé de 1,9 milliard en 1981 à 1,3 milliard aujourd'hui. Par contre, il a augmenté en Afrique subsaharienne passant de 205 millions en 1981 à 386 millions aujourd'hui. Mais la population de cette région a augmenté aussi, passant de 400 millions à 809 millions de personnes de 1981 à aujourd'hui.

UN JOUR UN EURO

Nombre de personnes vivant avec moins d'1,5 € par jour

Europe de l'Est et Asie centrale : 10 millions
Moyen-Orient et Afrique du Nord : 8 millions
Amérique latine et Caraïbes : 30 millions
Asie du Sud : 249 millions
(Chine seule : 125 millions)
Asie de l'Est et Pacifique : 74 millions
Afrique subsaharienne : 390 millions.



Où vivent les personnes très pauvres ?

L'immense majorité des personnes très pauvres vivent dans les pays en développement*, surtout en Asie du Sud-Est et en Afrique subsaharienne.

Des villes de bidons

Les bidonvilles sont des cabanes construites à partir de matériaux de récupération : des vieux bidons découpés, des tôles, des cartons, des planches de bois, des bâches en plastique. Ils sont situés à la périphérie* des grandes villes, sur des terrains vagues. Dans les pays pauvres, les bidonvilles « abritent » souvent les paysans des campagnes qui ont abandonné leurs terres.

Un enfant sur cinq est pauvre

Un enfant sur cinq dans le monde vit dans la pauvreté. Ces enfants vivent en majorité dans les pays pauvres et souffrent, entre autres, de malnutrition et de nombreuses maladies. Près de six millions d'enfants meurent chaque année avant d'atteindre leurs cinq ans dans le monde. Les deux tiers de ces décès sont dus à des maladies qui pourraient être évitées : la pneumonie ou encore la diarrhée.

ÊTRE PAUVRE DANS UN PAYS RICHE ?

Dans les pays riches aussi, il y a des pauvres, mais ce n'est pas comparable. Le seuil de pauvreté n'est pas le même. En France, on considère que les personnes pauvres sont celles qui vivent avec moins de 30 euros par jour. Les conditions de vie ne sont pas du tout identiques : presque tout le monde a accès à l'eau potable dans les pays riches. Mais on est pauvre par rapport aux gens qui vivent dans le même pays que le sien, par rapport à la richesse de ce pays. En France, on trouve qu'il n'est pas normal qu'un enfant ne parte jamais en vacances. Dans les pays pauvres, on ne trouve pas normal qu'un enfant n'ait pas accès à l'école.

Pourquoi autant de pauvres ?

- **La population augmente trop vite**

Actuellement, nous sommes environ 7,5 milliards d'habitants sur terre et la population va en grandissant alors que les richesses manquent déjà.

- **Des ressources pillées**

Une partie des pays n'ont pas réussi à prendre leur envol d'un point de vue économique. Certains ont été pillés par les pays riches durant la colonisation. Parfois de grandes entreprises occidentales exploitent les richesses et ne redistribuent que des miettes aux pays pauvres (> voir page 36).

- **Des dirigeants égoïstes ?**

Un grand nombre des pays pauvres concernés par la pauvreté ont été ou sont encore dirigés par des dictateurs, des personnes sans scrupules souvent placées au pouvoir par les gouvernements des pays riches après la décolonisation*, qui ont surtout pensé à leurs intérêts personnels et à remplir leurs propres comptes bancaires.

- **Des écarts importants entre riches et pauvres**

Les pays pauvres souffrent d'immenses inégalités entre les catégories aisées, aussi riches que dans les pays développés*, et les pauvres qui vivent dans la misère.

- **Des guerres qui font des ravages**

Les guerres détruisent des usines, des routes, des écoles, des champs, et en même temps ont entraîné des dépenses lourdes et inutiles pour les économies de ces pays.



Quelles solutions ?

D'abord, il faudrait que ceux qui dirigent les pays pauvres aient comme priorité le sort de leur population. Il faudrait que la richesse soit mieux partagée. Ces pays ont souvent des ressources énormes (pétrole, diamants, tourisme...) qui ne profitent qu'aux habitants les plus riches mais aussi aux puissances occidentales qui font de ces richesses leur commerce. Ensuite, il faut que nous, habitants des pays riches, aidions davantage ceux qui en ont le plus besoin. À condition que cette aide soit bien distribuée et utilisée.

LE VIETNAM, UN PAYS QUI S'EN SORT

Au Vietnam, en 1992, 50 % de la population était pauvre, contre moins de 3 % aujourd'hui. Ce qui fait 32 millions de pauvres en moins. Ce pays a bâti des écoles dans les montagnes et recourt à des bateaux-écoles pour permettre aux enfants des campagnes de poursuivre leur scolarité en période de fortes inondations. Il a encouragé les agriculteurs à vendre leurs produits à l'international. Et enfin, il a équipé les campagnes en électricité et a construit des routes pour relier les villes et les villages. C'est ainsi que la pauvreté a baissé.





800 millions de personnes dans le monde sont sous-alimentées.
Une personne sur dix dans le monde souffre de la faim
et des maladies qu'elle entraîne. Explications.

25 000 morts chaque jour

En 10 ans, entre 2005 et 2015, le nombre de personnes sous-alimentées est passé d'un milliard à 800 millions, soit 200 millions de personnes en moins. Pourtant, la population mondiale a beaucoup augmenté pendant cette période. Au total, la part de personnes qui souffrent de la faim dans le monde a baissé de 14 % à 11 %. C'est un immense progrès. Il n'empêche : 800 millions de personnes sous alimentées, c'est douze fois la population française qui n'a pas assez pour se nourrir, alors que le monde ne cesse de s'enrichir.

LA FAIM DANS LE MONDE

Pourquoi souffre-t-on de la faim ?

On parle souvent de la sécheresse dans les pays pauvres du globe et de ses conséquences sur l'alimentation. Quand elle se produit, les agriculteurs des pays pauvres ne peuvent pas piocher dans des réserves qu'ils n'ont pas car stocker leurs récoltes nécessite des moyens, notamment des hangars qui protègent ces récoltes des aléas de la météo. Mais il existe bien d'autres raisons. D'abord, les agriculteurs des pays pauvres ne produisent pas assez. Au Mali par exemple, un hectare de céréales produit environ 440 kg de grains. En France, quatre tonnes, dix fois plus ! Ces paysans n'ont pas les moyens d'acheter des pesticides (pour lutter par exemple contre les insectes ou les champignons) ou de l'engrais qui permettent de produire davantage et sans trop de pertes. Dans les pays pauvres, les animaux n'ont pas été remplacés par des machines pour labourer les champs et transporter les récoltes. Les systèmes d'irrigation sont aussi très peu développés.

Les choix des gouvernements

Parfois, les gouvernements des pays pauvres s'occupent peu des populations rurales. Ils n'investissent pas beaucoup d'argent pour moderniser l'agriculture. Pour la croissance de leur pays, ils misent sur le développement des villes ou bien sur une agriculture qui exporte ses produits à l'étranger, mais qui ne sert pas à nourrir la population locale. Il y a donc de grandes inégalités entre une agriculture moderne qui produit beaucoup avec peu de main d'œuvre et une agriculture familiale qui vitote à partir de petites exploitations.



Guerres et corruption

Les guerres entre les pays et les conflits internes (guerres civiles) ravagent tout sur leur passage : les maisons sont incendiées, les habitants chassés, les marchés pillés, les puits sont détruits, etc. Les paysans en sont les premières victimes. Dans les pays pauvres, la corruption est souvent forte. L'aide internationale, c'est-à-dire l'ensemble des aides financières que donnent les pays développés aux pays en développement, y est parfois détournée. En Corée du Nord, le pouvoir prélève quasiment la moitié des médicaments et de la nourriture délivrés aux plus démunis..

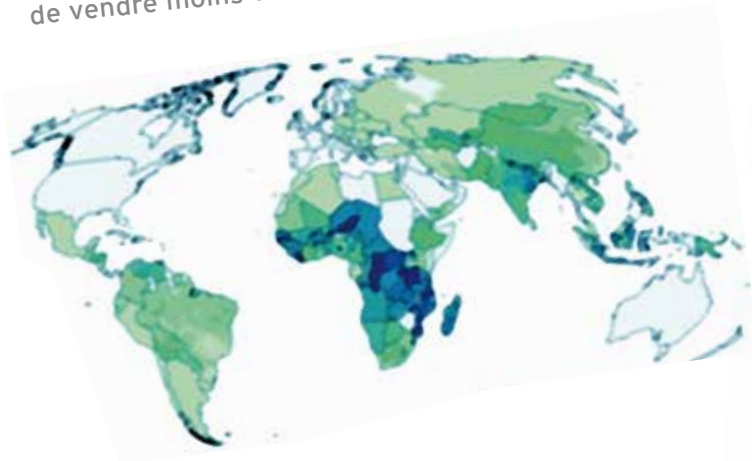
À PARTIR DE QUAND EST-ON

SOUS-ALIMENTÉ ?

Être sous-alimenté, c'est consommer moins de 2 000 calories par jour pour un adulte. Une calorie, c'est une quantité de nourriture, qui donne de l'énergie. Un enfant a besoin d'au minimum 1 600 calories par jour pour bien grandir. Par comparaison, les Français consomment en moyenne 3 500 calories par jour.

Les riches produisent trop...

Il y a trop de produits alimentaires à vendre sur le marché mondial. Cela entraîne une baisse de leur prix. Les agriculteurs des pays riches qui ont les moyens de produire beaucoup et de vendre leurs produits moins cher, les exportent à l'étranger. Les prix de ces produits deviennent ainsi plus bas que ceux qui sont cultivés sur place. Les agriculteurs locaux n'ont pas les moyens de produire beaucoup et donc de vendre moins cher en produisant davantage.



Les chiffres de la faim

Nombre de personnes sous-alimentées
Afrique du Nord : 18,6 millions
Amérique latine et Caraïbes : 40,7 millions
Afrique subsaharienne : 205 millions
Asie : 515 millions



... et exploitent les terres

L'arrivée de beaucoup de produits peu chers de l'étranger permet aux pays en développement de nourrir des villes de plus en plus peuplées notamment par les paysans qui abandonnent leurs terres. Les grandes sociétés agricoles des pays riches récupèrent ces terres et les exploitent à l'aide de leurs techniques très performantes. Ils profitent aussi de la main d'œuvre peu chère, restée sur place. Beaucoup de ces fruits et légumes produits sur place vont ensuite aux marchés européens : ils y sont vendus plus cher que dans les pays pauvres, où ils sont pourtant cultivés.



L'ACCÈS À L'EAU POTABLE

Dans les villes de plus en plus importantes et de plus en plus peuplées, l'accès à l'eau potable est compliqué : construire de nouveaux réseaux d'eau est très coûteux dans les grandes villes. Ceux qui existent sont vétustes : les tuyaux sont percés et parfois d'importantes quantités d'eau se perdent dans le sol avant d'arriver au robinet ! Dans les campagnes, les techniques d'arrosage des champs ne sont pas bonnes. L'agriculture « boit » presque toute l'eau disponible : 76 % au Tchad (en Afrique), contre 12 % en France. Pour vivre correctement (boisson, cuisine, toilette), un homme a besoin de 75 litres d'eau par jour.

DE LA MALNUTRITION À LA MALBOUFFE

Sur notre planète, on meurt de faim et on mange trop ! La « malbouffe », trop grasse, trop sucrée et salée, a aussi des répercussions sur la santé. Des problèmes de riches, c'est vrai, mais il est certainement temps de repenser globalement ce que l'on mange.



220 millions d'enfants travaillent dans le monde. Rapide tour de la planète pour comprendre ce phénomène.

72 millions d'enfants en danger

Environ 220 millions d'enfants âgés de 5 à 17 ans travaillent dans le monde, dont 152 millions de manière illégale (principalement pour des questions d'âge). Parmi eux, on juge qu'environ 72 millions occupent un emploi dangereux selon l'Organisation internationale du travail.

QUAND LES ENFANTS SE METTENT AU TRAVAIL



Dans certains pays d'Amérique du Sud, ils travaillent dans des mines. Dans d'autres régions du monde, en Asie, en Afrique, ils ramassent des morceaux de ferraille dans les décharges pour les revendre ou ils sont employés dans des fabriques de vêtements et de chaussures avec des conditions de travail très difficiles.

Entre travail et exploitation

Sept enfants sur dix qui travaillent sont employés par leur famille et ne sont pas rémunérés. Un sur quatre seulement est salarié, il s'agit des plus « âgés » : dans certains pays, on peut commencer à travailler légalement vers 14 ou 15 ans. Ce sont plus souvent les garçons qui travaillent hors du domicile et les jeunes filles qui prennent en charge une partie des tâches domestiques. 70 % des enfants qui travaillent sont employés à des travaux agricoles : pour aider aux champs ou s'occuper du bétail. Les autres travaillent dans des usines, sur des chantiers, ou comme domestiques chez des particuliers. D'autres encore portent les bagages dans les gares et sur les marchés. Le travail des enfants regroupe des situations très différentes. Travailler à cinq ans, ce n'est pas du tout pareil que travailler à 17 ans. Il ne faut pas tout mélanger : aider ses parents de temps en temps à la ferme ou dans un commerce et cirer les chaussures dans les rues sont deux activités qui n'ont rien à voir.

L'Asie-Pacifique, réservoir de main d'œuvre d'enfants

Depuis 2012, le nombre d'enfants qui travaillent dans le monde a diminué de 46 millions alors que le nombre total d'enfants a beaucoup augmenté. La grande majorité des enfants qui travaillent vivent en Asie-Pacifique : au total, ils sont 90 millions dont 62 millions de jeunes travailleurs illégaux.

C'EST QUOI

UN ENFANT ?

Un enfant est une jeune personne qui dépend de ses parents pour vivre. Pourtant, de nombreux jeunes adultes, qui ne sont plus des enfants, sont dans ce cas. On peut utiliser l'âge de la majorité légale mais ce critère n'est pas identique partout et ne correspond pas toujours à un changement de vie : à 18 ans, certains continuent d'étudier et de vivre chez leurs parents. L'idée qu'on se fait de l'enfance varie avec le temps et selon les régions du monde. Dans certains pays, on devient très vite autonome et on quitte tôt le statut d'enfant. L'Organisation internationale du travail considère comme « enfants » les jeunes de 5 à 17 ans.

POURQUOI FAIRE TRAVAILLER LES ENFANTS ?

Les ateliers de couture par exemple disent avoir « besoin » de personnes qui ont des doigts petits et fins pour accomplir un travail minutieux sur les vêtements. En réalité, les enfants qui travaillent sont moins bien payés que les adultes, certains ne reçoivent que trois à quatre euros par mois. Ils sont aussi plus dociles et ils revendiquent moins leurs droits.



Rêver d'aller à l'école

Quand certains jeunes des pays riches rêvent de ne plus aller à l'école, d'autres rêvent d'y aller. Encore 60 millions d'enfants en âge d'être à l'école élémentaire n'y ont pas accès. En Afrique subsaharienne, seul un tiers des jeunes sont scolarisés dans l'enseignement secondaire (collège/lycée). Les conditions d'enseignement sont aussi parfois très dures : les élèves s'entassent à 60, voire à 100, dans une même classe.

Comment faire pour que cela s'arrête ?

Les pays concernés doivent condamner plus fermement ceux qui emploient de très jeunes enfants et ceux qui les font travailler dans des conditions difficiles et dangereuses. Mais ce n'est pas si simple. D'abord, parce que beaucoup de secteurs économiques (le textile, l'industrie des nouvelles technologies, et notamment du smartphone, etc.) vivent grâce au travail des enfants et font pression pour maintenir l'existence de cette main d'œuvre. Mais c'est aussi le cas des parents : une partie des familles très pauvres ont besoin des revenus de leurs enfants pour survivre. Ensuite, il ne suffit pas d'interdire le travail des enfants, il faut que ces jeunes puissent aussi aller à l'école. Les pays pauvres n'ont pas assez d'argent pour financer la construction et le fonctionnement d'écoles de qualité. Ou ils préfèrent le dépenser autrement, en achetant des armes par exemple. Les établissements scolaires restent donc rares et parfois très éloignés des villages. L'augmentation très rapide de la population rend le problème encore plus difficile : chaque année, de plus en plus d'enfants doivent être scolarisés.

DE L'ANTIQUITÉ

À NOS JOURS

Durant l'Antiquité, les enfants aident principalement leurs parents aux champs et à la maison. Quand la révolution industrielle* a lieu en Europe au XIX^{ème} siècle, les enfants vont travailler dans les usines et dans les mines. Leurs conditions de travail deviennent plus dures : ils ne sont plus dans le cadre familial. Et aussi plus visibles : des accidents, comme les explosions dans les mines attirent l'attention de l'opinion publique. Puis l'école devient obligatoire et gratuite : les enfants n'ont plus le temps de travailler autant en dehors de l'école, et cela ne représente pas une dépense supplémentaire pour leurs familles. Dans les pays en développement, les enfants sont encore trop nombreux à travailler, mais de nombreuses organisations mènent des campagnes pour sensibiliser la population sur ce problème et pousser les grandes entreprises à ne pas utiliser le travail des enfants. En 2002, le 12 juin est devenu « la journée mondiale de lutte contre le travail des enfants ».

LE PRIX JEUNESSE POUR L'ÉGALITÉ

L'Observatoire des inégalités organise depuis 2012 le Prix « Jeunesse pour l'égalité », concours de créations visuelles (vidéos, photos, affiches, etc.) encourageant les jeunes à exprimer leurs perceptions des inégalités et des discriminations.

Avec des thèmes à chaque fois volontairement larges (« Pourquoi pas moi ? », « Tous égaux ? », « Stop aux clichés », etc.), notre objectif est de donner la parole aux jeunes sur ces questions. De susciter leur prise de conscience. De prendre le pouls de la jeunesse sur ces sujets. Nous n'attendons pas des chefs d'œuvre de réalisation. Ce qui compte pour nous c'est bien plus l'envie de plancher sur le sujet, la réflexion, les échanges entre les jeunes et les adultes qui les entourent sur les injustices qui les frappent, qu'ils ont envie de raconter, de dénoncer, etc.

Comment ça marche ?

Ce que nous attendons : des images, n'importe lesquelles. La forme est totalement libre : vidéos, affiches, photos, dessins, etc. Témoignez, racontez, imaginez, analysez, bref, étonnez-nous !

Qui peut participer ?

Vous devez avoir entre 11 et 25 ans et former un groupe d'au moins deux personnes. Des adultes peuvent encadrer matériellement votre projet, mais celui-ci doit être imaginé et réalisé par vous.

Quels sont nos critères d'appréciation ?

Il ne s'agit pas de réaliser un clip vidéo publicitaire professionnel. Il faut seulement que les réalisations soient diffusables et d'une qualité minimum. Nos critères portent d'abord sur le fond : vos idées en lien avec le thème, leur originalité, leur traitement. La forme importe moins qu'une expression sincère de vos idées.

Que gagne-t-on ?

Pour chaque catégorie d'âge (les 11-15 ans, les 16-18 ans, les 19-25 ans), trois prix d'une valeur de quelques centaines d'euros sont décernés dans la catégorie « vidéo », et trois prix dans la catégorie « autres supports de communication visuelle ».

Du clip musical au photomontage, les œuvres peuvent couvrir un champ très large. Inégalités entre les femmes et les hommes, entre les riches et les pauvres, entre les milieux sociaux, entre les jeunes et les vieux mais aussi les discriminations envers les étrangers ou encore les homosexuels.

Les réalisations peuvent aussi exprimer votre désir de combattre les étiquettes qu'on vous colle à la peau et qui vous empêchent parfois d'aller aussi loin que vous le souhaiteriez dans votre vie personnelle ou à l'école. Loin, bien loin des clichés sur la génération X, Y ou Z. Si loin d'une jeunesse que l'on dit dépolitisée et blasée par la société de consommation.

À vous de jouer !

Un trophée « Jeunesse pour l'égalité » est attribué à chaque équipe gagnante. Les finalistes sélectionnés par l'équipe de l'Observatoire des inégalités sont invités à une cérémonie de remise des prix, suivie d'un échange avec la salle. Les gagnants sont annoncés ce jour-là en présence de l'ensemble des nominés. Toutes les créations sont mises en ligne sur notre site, visité par plus de trois millions de personnes par an. Inscription en ligne uniquement aux dates d'ouverture du concours, à retrouver sur notre site www.jeunes.inegalites.fr.

L'important est aussi ce que l'on fait de tout cela. Vos travaux sont regroupés dans une « affichothèque » et une « vidéothèque » via notre site mais également sur les réseaux sociaux qui sont autant d'outils visuels pour combattre les inégalités. N'hésitez pas à faire connaître, diffuser, utiliser ces productions dans votre lutte contre les inégalités au quotidien.

DES EXPOSITIONS À VOTRE DISPOSITION

Une exposition itinérante à partir des créations des jeunes

« L'égalité ? Elle va mâle. », « Mon handicap ? Le regard des autres... », « Ma couleur ne déterminera pas mon avenir », « J'ai deux pères et tous mes repères » : voilà quelques-uns des slogans des affiches réalisées par des jeunes âgés de 11 à 25 ans dans le cadre du Prix « Jeunesse pour l'égalité », concours de créations visuelles ouvert aux 11-25 ans sur les inégalités et les discriminations (voir ci-contre). Nous avons décidé d'en sélectionner quelques-unes pour en faire une exposition itinérante. Cette exposition rassemble 40 affiches sur les thèmes des inégalités professionnelles entre hommes et femmes, des discriminations envers les étrangers, du harcèlement de rue ou encore du handicap.

Informations pratiques :

- Contenu de l'exposition : 40 panneaux cartonnés et plastifiés, format A3.
- Les frais d'envoi et de retour sont à la charge de l'organisme emprunteur.
- La durée du prêt est de 15 jours.

Une exposition informative

Reprise en grand format de ce livret, l'exposition vise à délivrer de l'information sur les inégalités et les discriminations dans un espace public. Rédigé dans un langage simplifié, le contenu de l'exposition s'adresse aux jeunes en autonomie ou bien accompagnés. Elle peut être utilisée en libre accès ou servir de support à des interventions pédagogiques, au libre choix des structures qui l'accueillent.

Informations pratiques :

- Contenu de l'exposition : 16 bâches de 80 x 140 cm munies d'œillets à chaque angle.
- Les frais d'envoi et de retour sont à la charge de l'organisme emprunteur.
- La durée du prêt est de 15 jours.

Réservations par mail à jeunes@inegalites.fr
ou par téléphone au 06 38 67 01 09.

Interventions pédagogiques (2 h)

L'Observatoire des inégalités propose des interventions auprès des jeunes en milieu scolaire et extrascolaire. Sur un thème particulier (les inégalités femmes-hommes, d'accès à la santé, au logement, etc.) ou présentant un tour d'horizon des inégalités en France, de l'école aux conditions de vie en passant par le monde du travail.

Soucieux de ne pas enfermer les jeunes dans le constat figé des inégalités réellement vécues, nos interventions abordent les outils de mesure des inégalités : échelle des revenus et des pratiques culturelles, évolutions dans le temps, etc. Nous nous attachons également à faire comprendre aux jeunes qu'ils ont un rôle à jouer sur l'état des lieux qui leur est soumis, notamment en questionnant les places et les rôles qu'ils assignent aux autres comme à eux-mêmes.

A l'appui de supports visuels et de quizz, nos exposés ont pour objectif de questionner les valeurs de réussite de notre société et les critères du mérite qui la justifient.

Pour tout renseignement : Nina Schmidt
Responsable du projet Jeunesse pour l'égalité
06 38 67 01 09 / n.schmidt@inegalites.fr



LEXIQUE

- **Antisémitisme** : discrimination, hostilité ou préjugés envers les Juifs.
- **Braille** : écriture en relief (petits points) pour les aveugles, du nom de son inventeur Louis Braille.
- **Code civil** : ensemble des textes de loi qui organisent la vie en société. Ils définissent par exemple le mariage, l'héritage, ce que c'est que d'être propriétaire, etc.
- **Collectivités locales** : structures administratives françaises distinctes de l'État qui ont en charge les besoins des populations sur un territoire précis. Il s'agit des communes, des départements et des régions.
- **Constitution** : texte qui décrit comment fonctionne la République ainsi que les institutions, et qui définit les droits des citoyens.
- **Cotiser** : verser une somme d'argent régulière à un organisme, une association... Les cotisations sociales prélevées sur le salaire servent à financer les allocations familiales ou de chômage, les retraites ou l'assurance maladie.
- **Crise** : baisse de l'activité économique et montée du chômage. En France, le ralentissement économique a commencé en 1974.
- **Crous** : centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires. Ils ont pour mission de faciliter les conditions de vie des étudiants via des aides financières, par la mise à disposition de résidences et de restaurants universitaires notamment.
- **Déclaration universelle des droits de l'homme** : texte qui précise les droits de l'homme fondamentaux, comme le droit à l'éducation, aux soins, à l'alimentation, etc. Elle a été adoptée en 1948 par les états membres des Nations unies.
- **Décolonisation** : au cours de l'Histoire, de nombreux pays connaissant leur heure de gloire, ont occupé des territoires hors de leurs frontières pour asseoir leur puissance et développer leurs ressources. C'est ce qu'on appelle la colonisation. La décolonisation est le processus de retrait des pays colonisateurs des pays colonisés. Elle correspond à l'indépendance des territoires occupés.
- **Député** : élu par la population, il la représente à l'Assemblée Nationale, où il siège.
- **Diabète** : maladie qui se caractérise par un excès de sucre dans le sang. Le diabète peut être transmis par les parents, mais d'autres causes existent aussi, comme l'environnement par exemple.
- **Discrimination** : fait de traiter quelqu'un différemment en raison de critères interdits par la loi, comme le sexe ou la couleur de la peau.
- **Droits d'auteur** : quand quelqu'un a créé quelque chose, il est considéré comme le propriétaire de son œuvre. Il faut le payer pour l'utiliser.
- **Droit à l'image** : permet à une personne de s'opposer à l'utilisation, commerciale ou non, de son image.
- **Heures supplémentaires** : heures travaillées en plus du temps de travail légal (35 h par semaine en France).
- **Impôts** : sommes prélevées par l'Etat afin de financer les services publics, comme l'école gratuite, la police, l'armée.
- **Inégalité** : ce qui n'est pas égal. On peut parler d'inégalité quand un individu ou une population dispose de certains moyens, a accès à certains biens ou services, à certaines pratiques (les loisirs par exemple), et que d'autres n'en bénéficient pas, ou pas autant.
- **Ingénieur** : personne qui a suivi une formation scientifique et technique, qui est capable d'organiser et de diriger certains travaux mais aussi qui est capable de concevoir des systèmes par exemple d'aide à l'atterrissage des avions ou de contrôle des avions dans le ciel pour les ingénieurs qui travaillent dans l'aviation.
- **Langue des signes** : moyen de communiquer par les mouvements des mains, du visage et du corps, utilisé par et pour les personnes sourdes ou malentendantes.
- **Logements sociaux** : logements destinés à des personnes à revenus modestes qui ont des difficultés à se loger.
- **Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH)** : elles existent depuis la loi du 11 février 2005. Elles ont pour mission de repérer les besoins des personnes handicapées et de leur entourage, de les informer et les conseiller sur les aides et les services qui peuvent répondre à ces besoins.
- **Niveau de vie** : le calcul du niveau de vie se fait en divisant le revenu disponible (ce qu'on gagne moins les impôts, plus les prestations sociales - allocations familiales, aides au logement, etc.) par un système de parts appelées unités de consommation. On peut ainsi mettre sur le même plan les niveaux de vie de célibataires et de familles. Dans ce système, le premier adulte d'un ménage vaut pour une part, le second une demie. Un niveau de vie de 1 000 € pour un célibataire équivaut à 1 500 € pour un couple (1 000 x 1,5 part), par exemple.
- **Nomade** : on est nomade quand on n'a pas de maison fixe et qu'on se déplace tout le temps. On parle de mode de vie itinérant.

• **Obésité** : maladie correspondant à un surpoids excessif qui constitue un danger pour la santé. Il n'est pas simple de mesurer l'obésité notamment chez les enfants et les adolescents car leur corps est en pleine croissance. Pour les adultes, il existe un indice de masse corporelle (IMC) mais il faut s'interroger sur les normes véhiculées par notre société qui impose un idéal de minceur caractéristique des catégories les plus favorisées. Selon les époques, les pays et les milieux sociaux, la notion de surpoids n'est pas toujours identique.

• **Paritaire** : qui respecte la parité. La parité, c'est par exemple l'égalité complète du nombre de femmes et d'hommes (50/50) dans un gouvernement, une entreprise...

• **Patrimoine génétique** : ensemble des caractéristiques génétiques dont hérite un individu.

• **Pays développés** : pays où l'économie est bien développée et où la majorité de la population accède à tous ses besoins vitaux ainsi qu'à un certain confort et à l'éducation. On dit aussi : pays du Nord, même si tous ces pays ne sont pas situés au nord, comme l'Australie !

• **Pays en développement** : ou pays du Sud. Ce sont des pays moins développés que les pays du Nord ou pays développés. Mais à l'intérieur de cet ensemble, il y a de grandes différences de niveaux de développement.

• **Périphérie** : ensemble des quartiers éloignés du centre ville, situés en bord de ville.

• **Préjugé** : idée toute faite qu'on a sur les choses ou sur les gens, avant même de les connaître vraiment.

• **Prestige** : avoir du prestige, c'est être célèbre et avoir une valeur respectable aux yeux de la société. En France, les filières dites prestigieuses sont celles qui mènent aux métiers les plus renommés (médecins, ingénieurs, architectes...).

• **Revenus** : ensemble des sommes d'argent que touche une personne ou une famille. Elles peuvent comprendre les salaires, mais aussi les aides de l'État, ou encore le loyer d'un appartement dont on est propriétaire.

• **Révolution industrielle** : désigne la période où l'on passe d'un modèle de société agricole à une société industrielle. En France, elle commence au début du XIX^{ème} siècle.

• **Sédentaire** : on est sédentaire quand on vit en permanence au même endroit.

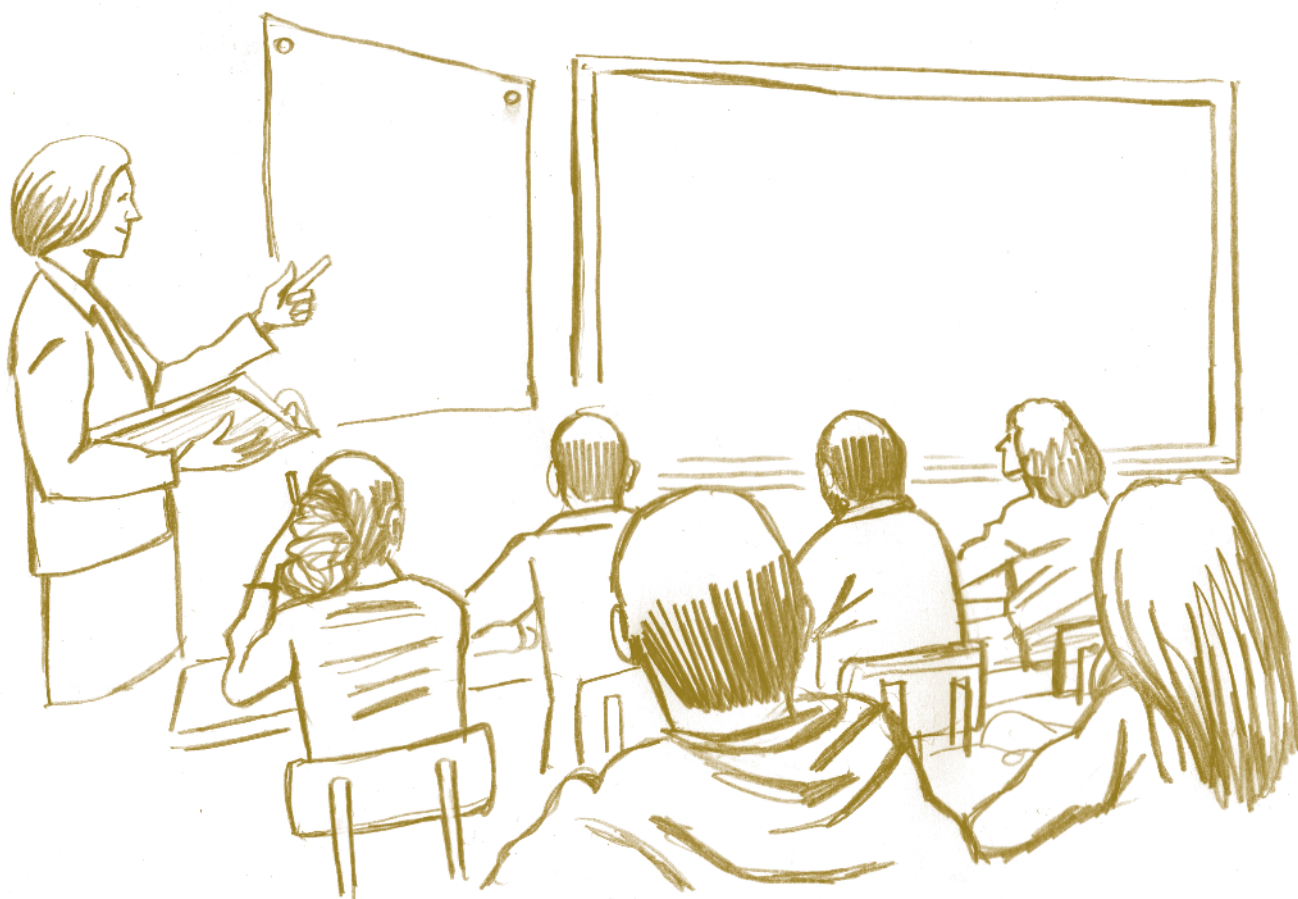
• **Singulier** : qui se distingue des autres, qui sort de l'ordinaire. Synonyme de bizarre, étonnant, inhabituel.

• **Smic** : salaire minimum interprofessionnel de croissance. Il fixe, en France, la limite de salaire en-dessous de laquelle un salarié ne peut pas être payé.

• **Subvention** : somme donnée par l'Etat ou les autres institutions publiques pour aider financièrement une activité qui profite à tous.

• **Temps partiel** : quand on travaille moins que 35h par semaine, le temps complet légal.

• **Transphobe** : désigne les marques de rejet envers les personnes transsexuelles ou transgenres (personnes ayant le sentiment de ne pas appartenir à son sexe biologique mais au sexe opposé ou qui ont changé de sexe).



SOURCES

SITES INTERNET

• **Injep** L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep) a pour mission d'observer et d'analyser la situation des jeunes et les politiques qui leur sont destinées dans tous les domaines (éducation, ressources, logement, engagement politique et associatif, etc.). Publication de statistiques, organisation de débats et mise en valeur de bonnes pratiques des acteurs de terrain constituent ses principales missions.
www.injep.fr

• **Insee** Institut national de la statistique et des études économiques. Cet institut public produit et diffuse des données sur l'économie et la société française : le nombre d'habitants, les revenus, le logement...
www.insee.fr

Les différents ministères ont également leur propre département d'études et de statistiques.

• **Le ministère de l'Éducation nationale** publie chaque année un ouvrage intitulé « Repères et références statistiques » qui réunit un grand nombre de données sur le système éducatif et de recherche français tels que par exemple, le taux de scolarisation par âge, la maîtrise des compétences de base selon le sexe, l'origine sociale des bacheliers, etc. Toutes ces informations sont disponibles en ligne sur le site du ministère. Autre publication statistique annuelle de ce ministère : « Filles et garçons sur le chemin de l'égalité, de l'école à l'enseignement supérieur ».
<http://www.education.gouv.fr/cid57096/reperes-et-references-statistiques.html>

• **Le ministère de la Culture et de la Communication** réalise régulièrement, depuis le début des années 1970, une enquête sur les pratiques culturelles des Français : lecture de livres, écoute de musique, fréquentation des équipements culturels, usage des médias traditionnels (télévision, radio...) et des nouvelles technologies. La dernière étude date de 2008.
<http://www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr/O8synthese.php>

• **La Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares)** du ministère du Travail publie de très nombreuses données sur l'emploi et le chômage des Français.
<http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/>

• **Le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes** propose, en plus des textes législatifs en vigueur et des repères chronologiques sur les droits des femmes, des données chiffrées, par exemple sur les stéréotypes et les rôles sociaux ou encore la parité.
<http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/>

Certaines organisations internationales mettent à disposition des informations sur la situation dans le monde.

• **L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco)** propose de nombreuses informations notamment sur les inégalités en matière d'éducation dans le monde (scolarisation des filles et des garçons, alphabétisation, etc.).
<http://fr.unesco.org/>

• **Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef)** publie chaque année un rapport sur la situation des enfants dans le monde.
www.unicef.org/fr

• La base de données de **la Banque mondiale**, groupement d'institutions internationales qui a pour objectif la réduction de la pauvreté dans le monde, donne accès gratuitement et librement à une multitude de statistiques sur le développement dans le monde (pauvreté, scolarisation, etc.)
<https://donnees.banquemondiale.org/>

• **L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)** présente sur son site des rapports sur la situation mondiale en matière d'alimentation et d'agriculture dont notamment des données sur la sous-alimentation dans le monde.
<http://www.fao.org/home/fr/>

• **L'Organisation mondiale de la santé (OMS)** a pour ambition de conduire l'ensemble de la population mondiale à un niveau de santé élevé. Et ce, en mettant à disposition de tous, y compris des gouvernements, des informations sur l'accès à l'eau potable, la mortalité infantile, les maladies, etc.
<http://www.who.int>

• **L'Organisation internationale du travail (OIT)** fournit des statistiques et des données dans le domaine du travail dans le monde (salaires, statuts d'emploi, conditions de travail, travail des enfants, etc.)
<http://www.ilo.org/global/lang--fr/index.htm>

• **L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)** a pour but d'aider les gouvernements des pays développés qui la composent à élaborer des politiques de développement économique et social. L'organisation est également une source de données statistiques économiques et sociales à l'échelle de ces pays.
<http://www.oecd.org/fr/>

Autres

• **Le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq)** a pour mission première de développer la connaissance des passerelles entre la formation, le travail et l'emploi, à l'appui d'enquêtes de terrain, d'études statistiques à destination des décideurs et plus largement, des acteurs de l'insertion professionnelle. Tous les trois ans, le Cereq publie notamment une enquête de génération « Quand l'école est finie. Premiers pas dans la vie active. », qui propose des données sur la situation d'un panel de jeunes à la sortie de leur formation, puis trois ans après (taux de chômage, statut d'emploi, salaires médians selon les qualifications...).
www.cereq.fr

• **Le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc)** analyse le comportement des individus dans leurs multiples dimensions via des enquêtes sur les modes de vie, sur les opinions et aspirations des Français telles que par exemple les départs en vacances, l'équipement et l'usage des nouvelles technologies, etc., selon le niveau de vie, l'âge ou le niveau de diplôme.
www.credoc.fr

• **La Fondation Abbé Pierre** publie un rapport annuel sur le mal-logement qui reste la référence en la matière.
www.fondation-abbe-pierre.fr

• **L'Institut de recherche et documentation en économie de la santé (Irdes)** observe et analyse l'évolution des comportements des consommateurs et des producteurs de soins à la fois sous l'angle médical, économique et géographique. Il réalise depuis 1988 l'Enquête santé protection sociale (ESPS) sur l'état de santé, la couverture maladie, la situation sociale et le recours aux soins des Français.
www.irdes.fr

• **SOS homophobie** offre dans son rapport annuel une analyse thématique des appels reçus sur la ligne d'écoute de l'association (agressions physiques, agressions verbales, homophobie au travail, dans le cadre de la vie quotidienne, mal de vivre, etc.) et une analyse statistique des appels reçus sur l'année. Une référence sur l'évolution de l'homophobie en France.
www.sos-homophobie.org

• **L'Association internationale des lesbiennes, gays, bisexuelles, trans et intersexes** est une fédération mondiale qui regroupe plus de 1 200 organisations réparties dans 132 pays. Elle publie chaque année un rapport sur la situation de l'égalité des droits des lesbiennes, gays, bisexuels, trans et intersexes dans le monde.
<http://ilga.org/fr>

Articles et ouvrages

En finir avec les idées fausses sur les pauvres, ATD Quart Monde, Editions Quart Monde/Editions de l'Atelier, 2017.

Les Machos expliqués à mon frère, Clémentine Autain, Seuil, 2008.

Le travail, tout un monde !, Sylvie Baussier et Elodie Balandras, Milan, 2011.

Petites histoires de quartiers, Julia Billet, Océan Editions, 2010.

« Qui sont vraiment les Roms de France ? » Laure Cailloce, CNRS Le journal, 18 septembre 2017.

C'est quoi, les inégalités ?, Sophie Dussaussois, Jacques Azam, Milan, 2017

Merci les filles ! 1970-2010, Valérie Ganne, Juliette Joste, Virginie Berthemet, Editions Hors Collection, 2010.

Atlas des inégalités, Stéphanie Ledru et Stéphane Frattini, Milan, 2017.

Pourquoi y a-t-il tant d'injustices ?, Catherine Rebuffel, Sophie Bordet-Petillon, Rozenn Brécard, Bayard Jeunesse, 2011.

La faim dans le monde expliquée à mon fils, Jean Ziegler, Seuil, 2011.



ADRESSES UTILES

GÉNÉRAL

L'assistant social de ton établissement scolaire peut t'aider à faire face aux problèmes que tu rencontres dans ta vie quotidienne (maladie, logement, situation familiale...) : il t'informe sur tes droits, te guide vers d'autres personnes compétentes et t'accompagne dans tes démarches si besoin.

• **Les Centres sociaux** sont des établissements de quartier qui proposent aux habitants des activités sportives et culturelles, des expositions, des sorties, des rencontres et des animations. Leur personnel peut également répondre à des besoins très concrets : accompagnement dans des démarches administratives par exemple. Leur annuaire : www.centres-sociaux.fr/reseau-federal/annuaire-2/

• **Les Centres communaux d'action sociale** peuvent répondre à un besoin urgent d'hébergement, de repas, d'aide financière. Ils proposent également des points d'écoute et de rencontre sur des sujets du quotidien comme la recherche d'emploi par exemple. Dans les petites communes où il n'y a pas de centre communal d'action sociale, tu peux t'adresser à la mairie.
<http://annuaire.action-sociale.org/organismes.php?statut=centre-communal-d-action-sociale-17>

• **Le Défenseur des droits** est une institution indépendante de l'État qui « veille au respect des droits et des libertés ». Toute personne ou organisation peut le saisir gratuitement si elle pense être discriminée, qu'elle constate par exemple qu'un policier, un gendarme, un agent de sécurité n'a pas respecté les règles de bonne conduite, qu'elle a des difficultés avec un service public (Caisses d'allocations familiales, Pôle Emploi, etc.) ou encore qu'elle estime que les droits d'un enfant ne sont pas respectés. Tu peux saisir le Défenseur des droits en ligne, en rencontrant directement un délégué, par téléphone au 09 69 39 00 00 ou par courrier gratuitement à l'adresse : **Défenseur des droits Libre réponse 71120 75 342 Paris Cedex 07**. Toutes les informations ici : www.defenseurdesdroits.fr/fr/saisir

De nombreuses associations offrent aux personnes en grande fragilité (sans-abris, mal-logés, migrants et réfugiés, mais aussi familles en difficulté), des aides financières, alimentaires, des hébergements d'urgence, des soins, de l'accompagnement scolaire et professionnel, des sorties culturelles, de l'aide aux vacances par exemple.

• **Le Secours catholique** 106, rue du Bac 75341 Paris Cedex 07 / 01 45 49 73 00 www.secours-catholique.org/implantations

• **Les Restos du cœur** Coordonnées des associations départementales : www.restosducoeur.org/associations-departementales

• **Le Secours Populaire** Trouve la structure la plus près de chez toi : www.secourspopulaire.fr/secours-populaire

• **La Croix Rouge** 98 rue Didot 75694 Paris Cedex 14 01 44 43 11 00 www.croix-rouge.fr/Pres-de-chez-vous

• **Fondation Abbé Pierre** 3 rue de Romainville 75019 Paris 01 55 56 37 00 / Numéro de prévention expulsion : 0810 001 505. Agences régionales : www.fondation-abbepierre.fr/actualites

• **Emmaüs France** Trouve la structure près de chez toi ici : <http://emmaus-france.org/ou-donner-ou-acheter/>

• **Les points « Information Jeunesse »** ont pour mission d'informer les jeunes sur l'orientation professionnelle et scolaire mais aussi sur la vie quotidienne. L'accueil est gratuit, personnalisé et sans rendez-vous. La carte de leur réseau est ici : www.cidj.com/nous-rencontrer

ÉCOLE ET ÉTUDES

Dans ton collège ou ton lycée, une des missions du **CPE** est de suivre les élèves dans leur scolarité. Il est aussi là pour veiller aux bonnes relations entre les élèves et faire le lien entre l'établissement et la famille des élèves.

• **L'Association de la fondation étudiante pour la ville**. Depuis 1992, l'Afev permet aux jeunes de quartiers défavorisés d'être accompagnés dans leur scolarité par des étudiants bénévoles. Ces derniers les aident dans leurs devoirs mais aussi pour l'orientation. Ils leur font aussi par exemple visiter l'université ou les emmènent au musée, au théâtre, etc. 26 bis rue château Landon 75010 PARIS / 01 40 36 01 01 <http://afev.org/>

De nombreuses autres associations proposent de l'aide aux devoirs. N'hésite pas à demander au CPE de ton établissement scolaire. Ou au Centre social de ton quartier ou même à la mairie.

• **Les CROUS** sont les centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires. Ils ont pour objectif de faciliter les conditions de vie des étudiants via des aides financières, des résidences et restaurants

universitaires notamment. Carte et coordonnées des Crous : www.etudiant.gouv.fr/pid33797-cid97582/les-crous-le-cnous-qui-sommes-nous.html

• **Les Centres d'information et d'orientation** ont pour principale mission d'informer les jeunes scolarisés et leurs familles sur les études, les formations professionnelles et les diplômes. Retrouve le CIO le plus près de chez toi sur www.education.gouv.fr/pid24301/annuaire-accueil-recherche.html.

EMPLOI

• **Les Missions locales** accompagnent les jeunes âgés de 16 à 25 ans dans leur chemin vers l'emploi. Des conseillers t'aident à trouver une formation, faire ton CV... www.mission-locale.fr/annuaire/

FEMMES

• **Les Centres d'information sur les droits des femmes et des familles** accompagnent notamment les femmes dans les domaines de l'accès aux droits, de la lutte contre les violences sexistes, de l'emploi, de la santé, etc. Une centaine de centres en France : www.infofemmes.com/v2/p/Contact/Liste-des-CIDFF/73

• **Le Planning familial** informe et accompagne dans le domaine de la sexualité et de la contraception. Il lutte également contre les violences faites aux femmes. Information, conseil et écoute au 0 800 0811 11 (appels anonymes et gratuits du lundi au samedi de 9h à 20h).

HOMOSEXUALITÉ

• **SOS Homophobie** est une association qui lutte contre les discriminations et les agressions faites aux homosexuels, sur Internet, dans la rue, au sein de leur entourage (famille, amis, travail, etc.). Tu peux contacter SOS Homophobie anonymement au 01 48 06 42 41.

• **Le Refuge** est une association qui vient en aide matériellement aux jeunes lesbiennes, gays, bi et transsexuels, rejetés par leur famille, en leur proposant notamment un hébergement d'urgence, puis un accompagnement vers l'autonomie. Ligne d'urgence 24h/24 et 7j/7 au 06 31 59 69 50.

ÉTRANGERS

• **Le Collectif National Droits de l'Homme Romeurope** regroupe une quarantaine d'associations et de collectifs locaux qui ont pour objet la défense des droits des personnes originaires d'Europe de l'Est, Roms ou supposés, vivant dans un bidonville, un squat, etc. Carte et coordonnées des membres du réseau : www.romeurope.org/membres/

• **Le Gisti** (Groupe d'information et de soutien des immigrés) est une association de défense des droits des étrangers et des immigrés en France. Il mène une action de décryptage des textes de loi sur les droits de ces derniers. Il assure également une permanence juridique et forme les personnes qui travaillent concrètement auprès de ces populations. 3 villa Marcès, 75011 Paris. Permanence juridique au 01 43 14 60 66.

• **La Cimade** (Comité inter mouvements auprès des évacués) accueille dans ses permanences des migrants, des demandeurs d'asile et des réfugiés. Elle dispose de quelques places d'hébergement d'urgence et agit dans les centres de rétention auprès des personnes détenues pour l'exercice de leur droit. Carte des comités locaux : www.lacimade.org/en-region/

• **SOS Racisme** est une association dont le but est de lutter contre le racisme et l'antisémitisme. Elle dispose d'un pôle juridique pour les victimes d'actes de racisme que tu peux contacter au 01 40 35 36 55 / 51 avenue de Flandre 75019 Paris.

• **La Ligue des droits de l'homme (LDH)** agit pour la défense des droits et des libertés de toutes et tous. Elle intervient sur l'ensemble du territoire à travers ses sections locales. Elle dispose également d'une permanence juridique qui offre des conseils personnalisés à contacter au 01 56 55 51 10. Siège : 138 rue Marcadet 75018 Paris. Standard : 01 56 55 51 00.

• **La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA)** lutte contre le racisme et l'antisémitisme via par exemple des interventions en milieu scolaire et propose une permanence juridique pour les victimes d'actes racistes et/ou antisémites, à contacter au 01 45 08 08 08 / 42 rue du Louvre 75001 Paris.

• **Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP)** œuvre en faveur des immigrés légaux et illégaux et contre les discriminations qu'ils peuvent subir. Il est à l'origine de la semaine d'éducation contre le racisme dans des établissements scolaires. 01 53 38 99 99 / 43 bd de Magenta 75010 Paris. <https://mrp.fr/-Comites-locaux-.html>

Les inégalités et les discriminations, chacun sait ce que c'est... à peu près. On sait que les premières sont le contraire de l'égalité, que les secondes s'apparentent à un traitement différent en raison de critères interdits par la loi, comme la couleur de la peau ou le sexe. Mais bien souvent, cela reste assez vague : de quelles inégalités et de quelles discriminations parle-t-on ? Qui est concerné ?

Le cœur de cet ouvrage est constitué de quinze fiches thématiques, qui abordent chacune un type d'inégalité (à l'école, entre femmes et hommes, etc.).

Ce livret apporte aussi des éléments d'explication : d'où viennent ces inégalités et ces discriminations ? Quels sont les progrès réalisés ? Ou au contraire, pourquoi n'y a-t-il pas d'évolution ? Des jeux et des exemples concrets aident à mieux se rendre compte des écarts entre ce qu'on imagine et la réalité des inégalités. Des repères juridiques et chronologiques, une bibliographie, des adresses utiles et un lexique permettent de mieux se situer dans le domaine des inégalités et des discriminations.

ISBN : 978-2-9553059-3-5

5 € | En vente sur www.inegalites.fr

